

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du lundi 26 juin 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.1.15, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 5.1, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 7.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h20.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU (à partir du 0.2) Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 0.2), M. Emile BRIOT (jusqu'au 1.1.3), M. Guerric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir du 0.2), M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN (à partir du 7.2), Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 7.2), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 0.2), M. Philippe GONON (à partir du 7.3), M. Jacques GROSPELLIN, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER (à partir du 0.2), M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 0.2), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.2), M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'au 2.5), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir du 0.2), Mme Karima ROCHDI (jusqu'au 1.1.2), M. Dominique SCHAUSS (à partir du 0.2), Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 0.2) Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Philippe SIMONIN suppléant de M. Alain FELICE (à partir du 0.2 et jusqu'au 7.3) Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagney : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 0.2), M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-ognon : M. Jacques GIRAUD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : Mme Brigitte ANDREOSSO suppléante de M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze : Mme Catherine CUINET (à partir du 7.2) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Patrick CORNE Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Nancray : M. Vincent FIETIER Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET (à partir du 0.2) Pirey : M. Robert STEPOURJINE Poulley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 0.2) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPELLIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 7.3), M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET (à partir du 7.2) Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD (à partir du 0.2) Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : M. Franck RACLOT suppléant de Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

Étaient absents : Besançon : Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Pascal BONNET, Mme Claudine CAULET, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Yannick POUJET, M. Gérard VAN HELLE Champoux : M. Philippe COURTOT Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE Poulley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Torpes : M. Denis JACQUIN Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Secrétaire de séance : M. Michel JASSEY

Procurations de vote :

Mandants : P. BONTEMPS (jusqu'au 0.1), C. CAULET, Y.M. DAHOUI, M.L. DALPHIN (jusqu'au 7.1), C. DEVESA, A. GHEZALI, P. GONON (jusqu'au 7.2), T. MORTON (jusqu'au 1.1.1), Y. POUJET, R. REBRAB (jusqu'au 0.1), K. ROCHDI (à partir du 1.1.3), D. SCHAUSS (jusqu'au 0.1), G. VAN HELLE (jusqu'au 1.1.2), H. TRUDET, C. LINDECKER, D. PARIS, P. BELUCHE, J.M. BOUSSET (à partir du 0.2), A. JACQUEMET (jusqu'au 7.2), D. JACQUIN, J. BAVEREL.

Mandataires : S. WANLIN (jusqu'au 0.1), A. VIGNOT, N. BODIN, S. PESEUX (jusqu'au 7.1), A. POULIN, M. ZEHAF, C. COMTE-DELEUZE (jusqu'au 7.2), M. LOYAT (jusqu'au 1.1.1), P. CURIE, C. MICHEL (jusqu'au 0.1), D. DARD (à partir du 1.1.3), B. FALCINELLA (jusqu'au 0.1), K. ROCHDI (jusqu'au 1.1.2), Y. DELARUE, T. ROBERT, R. STEPOURJINE, J. KRIEGER, C. BARTHELET (à partir du 0.2), P. ROUTHIER (jusqu'au 7.2), B. ASTRIC, J.P. MICHAUD

Délibération n°2017/003728

Rapport n°2.3 - Avenant n°11 à la convention de Délégation de Service Public (DSP) des lignes urbaines

Avenant n°11 à la convention de Délégation de Service Public (DSP) des lignes urbaines

Rapporteur : Michel LOYAT, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017-2021 « DSP urbaine » Budget Annexe Transports	Montant prévu au BP 2017 : 22 500 000 € Montant de l'opération : 74 773 €

Résumé :

Le présent rapport propose la passation d'un avenant n°11 à la Convention de délégation de service public (DSP) des lignes urbaines de transport public GINKO du 3 novembre 2010 entre la société Besançon Mobilités, filiale du groupe Transdev et le Grand Besançon.

Cet avenant a pour objectif d'acter :

- Les effets de l'extension du périmètre du ressort territorial du Grand Besançon sur les missions du délégataire,
- Les effets de la mise en service de la ligne de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) à compter du 2 septembre 2017,
- Les évolutions du réseau complémentaires à la mise en service de la ligne de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) dès le mois de septembre 2017,
- Le renforcement du programme de formation de l'ensemble des personnels de conduite et agents de maîtrise (400 personnes) sur la période des mois de juillet et août 2017 du fait des nouvelles conditions d'exploitation du tunnel routier de la Citadelle.

Préambule :

A l'occasion de la mise en œuvre de la loi NOTRe et du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI), le ressort territorial du Grand Besançon a évolué en intégrant quinze communes supplémentaires au 1^{er} janvier 2017.

Le Grand Besançon compte désormais soixante-dix communes et assure, depuis cette date, les services de transport à la demande préexistants sur les territoires nouvellement intégrés, ainsi que la mise en œuvre de la tarification intermodale Ginko avec les services TER ferroviaires et routiers les desservant.

Par ailleurs, à compter de septembre 2017, le Grand Besançon assurera directement le transport scolaire de 1 400 élèves supplémentaires, résidant ou étant scolarisés sur ces nouvelles communes.

Dans le cadre de la Convention de délégation de service public (DSP) des lignes urbaines de transport public GINKO, le Délégataire assurant des missions sur l'ensemble du ressort communautaire, il convient de les adapter à ce nouveau périmètre.

De plus, le projet de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) porté par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et dont la mise en service est prévue le 2 septembre 2017, vient modifier les conditions d'exploitation du service prévues dans la convention.

Les incidences de l'évolution de la ligne 3 sur le tronçon Témis – gare Viotte, tant en termes d'offre de transport qu'en termes de prise en charge, par le Délégataire, de nouveaux équipements et installations, doivent être considérées et intégrées à la Convention de DSP.

En complément du projet de TCSP permettant d'améliorer les conditions de desserte, de fréquence des services et d'exploitation du réseau de transport urbain, le réseau évoluera par ailleurs en septembre 2017 afin d'offrir une desserte plus directe et plus attractive :

- entre le campus de la Bouloie et le cœur de la boucle,
- entre le quartier Saint-Claude et le centre-ville de Besançon.

Enfin, le présent projet d'avenant permet d'intégrer les dépenses relatives à l'obligation de formation de l'ensemble des personnels d'exploitation (400 personnes), sur la période des mois de juillet à août 2017, afin de répondre aux spécifications de la dérogation, instruite auprès du Préfet du Doubs et ce, après consultation des commissions compétentes de sécurité, permettant d'assurer la continuité de la desserte commerciale via le tunnel de la Citadelle à compter du 1^{er} août 2017.

I. Objet de l'avenant n°11

Le présent avenant a ainsi pour objet d'intégrer :

- Les effets de l'extension du périmètre du ressort territorial du Grand Besançon sur les missions du délégataire ;
- Les effets la mise en service de la ligne de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) à compter du 2 septembre 2017 ;
- Les évolutions du réseau complémentaires à la mise en service de la ligne de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) dès le mois de septembre 2017 ;
- Le renforcement du programme de formation de l'ensemble des personnels de conduite et agents de maîtrise (400 personnes) sur la période des mois de juillet et août 2017 du fait des nouvelles conditions d'exploitation du tunnel routier de la Citadelle.

II. Extension du périmètre communautaire

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Grand Besançon a intégré 15 nouvelles communes dont six dans le secteur Ouest (Saint Vit, Pouilley-Français, Velesmes-Essarts, Roset-Fluans, Byans-sur-Doubs, Villars-St-Georges) et neuf dans le secteur Nord (Cussey-sur-l'Ognon, Geneuille, Chevroz, Devecey, Bonnay, Merey-Vieilley, Palise, Vieilley, Venise).

Cette extension se traduit par la mise en service de six lignes supplémentaires de transport à la demande (TAD) au réseau GINKO dont 3 nouvelles lignes desservant le secteur Ouest, deux dans le secteur Nord et une nouvelle ligne pour assurer la desserte vers la gare Besançon Franche-Comté TGV.

A cette nouvelle offre de services, s'ajoute la mise en place de vingt-neuf nouveaux services scolaires GINKO (Diabolo et Regroupements Pédagogiques Intercommunaux) afin d'assurer les principales entrées et sorties des établissements scolaires concernés.

Par ailleurs, dans le cadre des missions qui lui sont confiées, le délégataire assure notamment :

- la gestion de l'information des voyageurs, la promotion et la commercialisation liée à ces nouveaux services,
- traite et gère l'ensemble des demandes de réservation sur les nouvelles lignes de transport à la demande à partir de la centrale de réservation,
- assure l'entretien et la maintenance du matériel billettique afférent, ainsi que l'intégration et la mise à jour des services et horaires dans le système d'aide à l'exploitation (SAE) et le système billettique.

L'extension du périmètre communautaire induit une augmentation des dépenses forfaitaires de 65 628 € HT CE 2009.

III. Ligne de transport en commun en site propre (TCSP)

L'infrastructure de la ligne 3 sur le tronçon Témis – Gare Viotte évolue en TCSP afin de proposer un service plus attractif à compter du 2 septembre 2017.

Cette évolution s'accompagne de la mise en place d'équipements et d'installations supplémentaires dont le Délégué aura la gestion, l'entretien et la maintenance.

Ces nouvelles installations intègrent notamment :

- dix-huit caméras de surveillance,
- huit distributeurs automatiques de titres,
- neuf armoires techniques,
- vingt bornes d'information voyageurs.

La gestion de ces nouveaux équipements et l'évolution de la ligne 3 induit donc une augmentation des dépenses forfaitaires de 33 359 € HT CE 2009.

IV. Adaptations complémentaires du réseau

A compter de la rentrée scolaire de septembre 2017, le réseau GINKO évolue avec :

- l'adaptation de l'itinéraire de la ligne 3 (Temis – Saint Maurice) pour desservir le cœur de la boucle par le square Saint-Amour et la place du Huit septembre,
- l'adaptation de l'itinéraire de la ligne 5 (Valentin – Saint-Claude – Bregille) pour desservir le centre-ville et favoriser une liaison plus directe entre les quartiers et les générateurs tels que le centre-ville et la Gare Viotte.
- la prolongation de la ligne 20 (Valentin – Centre Saint-Pierre – Rivotte) jusqu'à l'arrêt Rivotte.
- la création d'un service Diabolo 2 afin de répondre à la demande, en termes de transport scolaire, entre Saint-Claude et Chamars.

Les adaptations complémentaires du réseau entraînent une réduction des dépenses forfaitaires de 159 283 € HT CE 2009 et une baisse des recettes forfaitaires correspondantes de 40 208 € HT.

V. Formation du personnel d'exploitation

Avant le 1^{er} août 2017, la Ville de Besançon doit obtenir une dérogation pour assurer la continuité de l'exploitation du tunnel routier de la Citadelle, permettant notamment d'assurer la continuité du service commercial GINKO via le tunnel en ligne régulière (services périurbains) ou à l'occasion des déviations du centre-ville (services urbains).

L'obtention de cette dérogation conduit le Délégué à répondre à une nouvelle obligation de formation pour l'ensemble de son personnel d'exploitation (400 personnes), portant sur l'évacuation d'un autobus lors d'un incendie dans un tunnel routier, et un autre axe de formation sur la manipulation et l'utilisation d'un extincteur portatif en cas d'incendie dans un environnement fermé.

De ce fait, le montant des dépenses forfaitaires est augmenté de 94 861 € HT CE2009, par modification de l'annexe 5 de la Convention – Grille de décomposition des coûts.

Pour information, le coût de cette formation est à mettre en perspective avec le surcoût de service si, en cas de fermeture de la Boucle sans possibilité d'emprunter le tunnel, une déviation des bus par l'avenue Foch devait être mise en place, celle-ci générerait un peu plus de 800 km/jour de déviation, soit environ 27 500 km/an, soit un surcoût d'environ 250 000 € HT/an. A noter que ce circuit par l'avenue Foch entraînerait le passage de 57 bus de plus par heure devant la gare Viotte.

VI. Impacts des mesures sur la contribution financière forfaitaire

Compte tenu des dispositions des articles précédents, les montants de la contribution financière forfaitaire (Cf) prévus à l'article 28.2 de la Convention et modifiés par avenant n°10 en date du 1^{er} septembre 2016, sont désormais les suivants (en valeur octobre 2009 HT, et détaillés en annexe n°1 au présent avenant) :

Montant en valeur € HT CE 2009	2017
DEPENSES	
Dépense Forfaitaire (Df) avenant n°10	31 776 192 €
Impact Df extension de périmètre	65 628 €
Impact Df Equipements TCSP Ligne 3	33 359 €
Impact Df modifications lignes 3, 5 et 20	-159 283 €
Impact Df formation des personnels Tunnel Citadelle	94 861 €
Nouvelle Df avenant n°11	31 810 757 €
RÉCETTES	
Recette forfaitaire (Rf) avenant n°10	13 846 911 €
Impact Rf modifications lignes 3, 5 et 20	-40 208 €
Nouvelle Rf avenant n°11	13 806 703 €
CONTRIBUTION DU GRAND BESANCON	
Contribution forfaitaire (Cf) du Grand Besançon avenant n°10	17 929 281 €
Nouvelle Cf du Grand Besançon avenant n°11	18 004 054 €
Différence de Contribution entre l'avenant n°10 et l'avenant n°11	74 773 €

Par conséquent, pour 2017, la contribution financière forfaitaire est portée à 18 004 054 € HT contre 17 929 281 € HT au titre du précédent avenant (avenant n°10), soit une augmentation de 74 773 € HT (+ 0,41 %).

Pour rappel ci-dessous, l'évolution du niveau de contribution du Grand Besançon par année, valeur € 2009 HT, au rythme des avenants au contrat depuis 2011 :

Année	Cf contrat initial	Cf avenant n°1	Cf avenant n°2	Cf avenant n°3	Cf avenant n°4	Cf avenant n°5	Cf avenant n°6	Cf avenant n°7	Cf avenant n°8	Cf avenant n°9	Cf avenant n°10	Cf avenant n°11
2011	20 372 478	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €
2012	19 668 548	19 302 081 €	19 302 081 €	19 302 081 €	18 692 892 €	18 692 892 €	18 692 892 €	18 692 892 €	18 692 892 €	18 692 892 €	18 692 892 €	18 692 892 €
2013	19 279 727	18 905 145 €	18 905 145 €	18 905 145 €	17 895 206 €	17 895 206 €	17 895 206 €	17 895 206 €	17 895 206 €	17 895 206 €	17 895 206 €	17 895 206 €
2014	19 559 398	19 176 176 €	19 176 176 €	19 176 176 €	18 236 816 €	19 787 456 €	20 122 043 €	20 122 043 €	20 122 043 €	20 122 043 €	20 122 043 €	20 122 043 €
2015	20 206 741	19 795 024 €	19 795 024 €	19 795 024 €	18 797 316 €	18 318 877 €	18 307 749 €	18 385 764 €	18 385 764 €	18 385 764 €	18 385 764 €	18 385 764 €
2016	19 687 882	19 215 349 €	19 215 349 €	19 215 349 €	18 118 048 €	17 968 689 €	17 968 688 €	18 048 959 €	17 956 329 €	17 956 329 €	17 956 329 €	17 956 329 €
2017	19 485 504	18 986 197 €	18 986 197 €	18 986 197 €	17 841 151 €	18 055 266 €	18 055 265 €	18 103 331 €	17 929 281 €	17 929 281 €	17 929 281 €	18 004 054 €

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant n°11 à la Convention de délégation de service public (DSP) des lignes urbaines de transport public GINKO du 3 novembre 2010,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°11.

Pour extrait conforme,

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0

Le Président

Préfecture du Doubs

Reçu le - 4 JUIL. 2017

**Avenant n°11 à la convention de délégation de service public de gestion
des lignes urbaines du réseau de transport public Ginko du 3 novembre 2010**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 1411-1 et suivants,

Vu le code des Transports,

Vu la convention de délégation de service public pour la gestion des lignes urbaines du réseau de transport public Ginko signée le 3 novembre 2010 entre la Société Transdev SA et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, et complétée des avenants n°1 à 10 (ci-après « la Convention de Délégation de Service Public » ou « la Convention »).

Entre :

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, représentée par son Président, Monsieur Jean-Louis Fousseret, agissant conformément à la délibération du Conseil Communautaire en date du 26/06/2017,

Ci-après dénommée « l'Autorité Organisatrice » ou « l'Autorité Délégante »,
d'une part,

Et :

La Société Besançon Mobilités ayant son siège social, 5 rue Édouard BRANLY – CS71123 – 25002 Besançon – Cedex, représentée par son Président, Monsieur Jean-Pierre Schelfhaut

Ci-après dénommée « le Délégitaire », ou « Besançon Mobilités »,
d'autre part.

Les signataires étant ci-après dénommés conjointement « les Parties ».

Préambule

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, en sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité en charge des transports urbains, compétente au titre de l'article L. 5216-5 I. 2° du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article L. 1221-5 du Code des Transports, prend acte par le présent avenant de la nécessaire adaptation des clauses de la Convention de Délégation de Service Public, afin de faire évoluer le réseau urbain en corrélation avec la mise en œuvre de la loi NOTRe et le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunal, le ressort territorial de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon ayant évolué en intégrant quinze communes supplémentaires au 1^{er} janvier 2017.

Le Grand Besançon compte désormais soixante-dix communes et assure, depuis cette date, les services de transport à la demande préexistants sur les territoires nouvellement intégrés, ainsi que la mise en œuvre de la tarification intermodale Ginko avec les services TER ferroviaires et routiers les desservant.

Par ailleurs, à compter de septembre 2017, le Grand Besançon assurera directement le transport scolaire de 1 400 élèves supplémentaires, résidant ou étant scolarisés sur ces nouvelles communes.

Le Délégitaire assure, dans le cadre de la Convention, des missions sur l'ensemble du périmètre communautaire, aussi convient-il de les élargir au nouveau périmètre.

De plus, le projet de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) porté par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et dont la mise en service est prévue le 2 septembre 2017, vient modifier les conditions les conditions d'exploitation de la Convention. Les incidences de l'évolution de la ligne 3 sur le tronçon Témis – gare Viotte, tant en termes d'offre de transport qu'en termes de prise en charge, par le Délégitaire, de nouveaux équipements et installations, doivent être considérées et intégrées à la Convention.

En complément du projet de Transport en Commun en Site Propre permettant d'améliorer les conditions de desserte, de fréquence des services et d'exploitation du réseau de transport urbain, le réseau évoluera par ailleurs en septembre 2017 afin d'offrir une desserte plus directe et plus attractive :

- entre le campus de la Bouloie et le cœur de la boucle,
- entre le quartier Saint-Claude et le centre-ville de Besançon.

Délibération du Conseil de Communauté du lundi 26 juin 2017

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Enfin, le présent projet d'avenant permet d'intégrer les dépenses relatives à l'obligation de formation des personnels d'exploitation sur la période des mois de juillet à août 2017, afin de répondre aux spécifications de la dérogation, instruite auprès du Préfet du Doubs et ce, après consultation des commissions compétentes de sécurité, permettant d'assurer la desserte commerciale via le tunnel de la Citadelle.

Le présent avenant n°11 à la Convention signée le 3 novembre 2010, relative à la gestion des lignes urbaines du réseau de transport public Ginko de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon couvrant l'extension du périmètre territorial de l'Autorité Délégante, les évolutions du réseau complémentaire à la ligne de TCSP mise en service en septembre 2017 et le renforcement du programme de formation des personnels d'exploitation, est établi en conformité avec les dispositions des articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

En conséquence, les dispositions de la Convention passée entre l'Autorité Délégante et le Délégué sont modifiées dans les conditions ci-après.

Ainsi, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet du présent avenant

Le présent avenant a pour objet d'acter la prise en compte des incidences techniques et financières :

- de l'extension du périmètre du ressort territorial de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon ;
- de la mise en service de la ligne de Transport en Commun en Site Propre, à compter du 2 septembre 2017 ;
- des évolutions du réseau complémentaire à la ligne de Transport en Commun en Site Propre, dès le mois de septembre 2017 ;
- du renforcement du programme de formation des personnels d'exploitation sur la période des mois de juillet et août 2017.

Article 2 - Extension du périmètre communautaire

Au 1^{er} janvier 2017, le Grand Besançon s'est étendu sur 15 nouvelles communes que sont :

- six communes dans le secteur Ouest : Saint Vit, Pouilley-Français, Velesmes-Essarts, Roset-Fluans, Byans-sur-Doubs, Villars-St-Georges
- neuf communes dans le secteur Nord : Cussey-sur-l'Ognon, Geneuille, Chevroz, Devecey, Bonnay, Merey-Vieille, Palise, Vieille, Venise.

Cette extension du périmètre des transports urbains s'est traduite par l'intégration de six lignes supplémentaires de transport à la demande au réseau GINKO :

- trois nouvelles lignes afin de desservir l'extension du secteur Ouest. Ces lignes sont en rabattement sur la commune de Saint Vit. Les clients peuvent rejoindre Besançon grâce aux services ferroviaires du TER en gare de Saint-Vit.
 - Ligne 95 : Antorpe – Bois Murie < > Saint Vit
 - Ligne 96 : Byans-sur-Doubs – Villars-St-Georges – Roset-Fluans < > Saint Vit
 - Ligne 97 : Pouilley-Français – Velesmes-Essarts < > Saint Vit
- deux nouvelles lignes afin de desservir l'extension du secteur Nord. Ces lignes sont en rabattement sur Devecey où a lieu une correspondance avec le Liveo à destination de Besançon.
 - Ligne 98 : Cussey-sur-l'Ognon – Geneuille – Chevroz < > Devecey
 - Ligne 99 : Venise – Palise – Vieille – Merey-Vieille – Bonnay < > Devecey
- Une nouvelle ligne afin de proposer une desserte locale vers la gare Besançon Franche-Comté TGV des Auxons :
 - Ligne 43 : Venise – Palise – Vieille – Merey-Vieille – Bonnay – Devecey – Chevroz – Cussey-sur-l'Ognon – Geneuille < > Les Auxons Gare Franche-Comté TGV

Par ailleurs, à compter de septembre 2017, ces quinze nouvelles communes bénéficieront de vingt-neuf nouveaux services scolaires Ginko, dont vingt et un services Diabolo et huit Regroupements Pédagogiques Intercommunaux, permettant d'assurer les principales entrées et sorties des établissements scolaires des secteurs concernés.

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées par la convention de Délégation de Service Public, le Délégué :

- assure l'ensemble de l'information voyageurs, de la promotion et de la commercialisation liée à ces nouveaux services,
- traite et gère l'ensemble des demandes de réservation sur les nouvelles lignes de transport à la demande, à partir de la centrale de réservation,
- assure l'entretien et la maintenance du matériel billettique afférent,
- assure l'intégration et la mise à jour des services et horaires dans le système d'aide à l'exploitation (SAE) et le système billettique.

De ce fait, le montant des dépenses forfaitaires est révisé, pour l'exercice 2017, sur la base des montants suivants en lien avec les prestations complémentaires visées au présent article 2, et ce, par modification de l'annexe 5 de la Convention – Grille de décomposition des coûts :

Montants en valeur € 2009	2017
Df avenant n°10	31 776 192 €
Impact Df extension de périmètre	65 628 €
Df avenant n°11	31 841 820 €

Article 3 - Ligne de Transport en Commun en Site Propre

La ligne 3 sur le tronçon Temis – Gare Viotte évolue afin de proposer un service plus attractif aux habitants du Grand Besançon, soit la mise en service d'une nouvelle ligne de transport en Commun en Site Propre, à compter du 2 septembre 2017.

Cette évolution s'accompagne de la mise en place d'équipements et d'installations supplémentaires pour lesquels le Délégué sera en charge de la gestion, l'entretien et la maintenance.

Ces nouvelles installations intègrent notamment :

- dix-huit caméras de surveillance,
- huit distributeurs automatiques de titres,
- neuf armoires techniques,
- vingt bornes d'information voyageurs.

De plus, une campagne de communication et d'information voyageurs, dédiée à cette nouvelle ligne, devra être élaborée et déployée par le Délégué.

De ce fait, le montant des dépenses forfaitaires est révisé, pour l'exercice 2017, sur la base des montants suivants en lien avec les prestations complémentaires visées au présent article 3 et ce, par modification de l'annexe 5 de la Convention – Grille de décomposition des coûts :

Montants en valeur € 2009	2017
Df avenant n°10	31 776 192 €
Impact modification L3 ^{+TCSP}	33 359 €
Df avenant n°11	31 809 551 €

Article 4 - Adaptations complémentaires du réseau

En complément de la mise en service de la ligne de transport en Commun en Site Propre, le réseau évolue, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2017 :

- la ligne 3 / Temis – Saint Maurice :
 - adaptation de l'itinéraire pour desservir le cœur de la boucle par le square Saint-Amour et place du Huit septembre.
- la ligne 5 / Valentin – Saint-Claude – Bregille
 - évolution de l'itinéraire pour desservir le centre-ville de Besançon tout en favorisant une liaison plus directe entre les quartiers et les générateurs tels que le centre-ville et la Gare Viotte. La desserte du centre-ville se fera par le pôle d'échange République dans un sens, et par le square Saint-Amour dans l'autre sens.
- la ligne 20 / Valentin – Centre Saint-Pierre – Rivotte
 - prolongation de la desserte jusqu'à l'arrêt Rivotte.
- création d'un service Diabolo 2 afin de répondre à la demande, en termes de transport scolaire, entre Saint-Claude et Chamars. Cette desserte était assurée auparavant par la ligne 5.

De ce fait, les montants des dépenses et recettes forfaitaires sont révisés, pour l'exercice 2017, sur la base des montants suivants, en lien avec les modifications visées au présent article 4, et ce, par modification de l'annexe 5 de la Convention – Grille de décomposition des coûts :

Montants en valeur € 2009	2017
Cf avenant n°10	17 929 281 €
Impact Df modification L3/5/20	- 159 283 €
Impact Rf modification L3/5/20	- 40 208 €
Cf avenant n°11	17 810 206 €

Article 5 - Formation du personnel d'exploitation

L'obtention d'une dérogation d'exploitation du tunnel de la Citadelle par la Ville de Besançon avant le 1^{er} août 2017, devant permettre d'assurer la poursuite du service commercial GINKO via le tunnel lors des déviations du centre-ville, ainsi que lors des services dit « haut-le-pied, contraint le Délégué à répondre à l'obligation de formation complémentaire de l'ensemble de son personnel d'exploitation.

Le programme de cette formation complémentaire intègre notamment :

- Un axe de formation afférent à l'évacuation d'un autobus lors d'un incendie dans un tunnel routier,
- Un axe de formation afférent à la manipulation et à l'utilisation d'un extincteur portatif en cas d'incendie dans un environnement fermé.

De ce fait, le montant des dépenses forfaitaires est révisé, pour l'exercice 2017, sur la base des montants suivants et ce, par modification de l'annexe 5 de la Convention – Grille de décomposition des coûts :

Montants en valeur € 2009	2017
Df avenant n°10	31 776 192 €
Impact dérogation tunnel Citadelle	94 861 €
Df avenant n°11	31 871 053 €

Article 6 - Impact des mesures de l'avenant sur le montant de la contribution financière forfaitaire

Compte tenu des dispositions des articles 2, 3 et 4, les montants de la contribution financière forfaitaire (Cf) à compter du 1^{er} janvier 2017, prévus à l'article 28.2 de la Convention et modifiés par avenant n°10 en date du 1^{er} septembre 2016, sont désormais les suivants, en valeur octobre 2009 HT. Ces montants sont détaillés en annexe n°1 au présent avenant.

	Df*	Rf	Cf=Df-Rf
2017	31 810 757 €	13 806 703 €	18 004 054 €
*Le terme Df est exprimé en € 2009			

Année	Cf contrat initial	Cf avenant n°1	Cf avenant n°2	Cf avenant n°3	Cf avenant n°4	Cf avenant n°5	Cf avenant n°6	Cf avenant n°7	Cf avenant n°8	Cf avenant n°9	Cf avenant n°10	Cf avenant n°11
2011	20 372 478	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €	20 252 302 €
2012	19 668 548	19 302 081 €	19 302 081 €	19 302 081 €	18 692 892 €	18 692 892 €	18 692 892 €	18 692 892 €	18 692 892 €	18 692 892 €	18 692 892 €	18 692 892 €
2013	19 279 727	18 905 145 €	18 905 145 €	18 905 145 €	17 895 206 €	17 895 206 €	17 895 206 €	17 895 206 €	17 895 206 €	17 895 206 €	17 895 206 €	17 895 206 €
2014	19 559 398	19 176 176 €	19 176 176 €	19 176 176 €	18 236 816 €	19 787 456 €	20 122 043 €	20 122 043 €	20 122 043 €	20 122 043 €	20 122 043 €	20 122 043 €
2015	20 206 741	19 795 024 €	19 795 024 €	19 795 024 €	18 797 316 €	18 318 877 €	18 307 749 €	18 385 764 €	18 385 764 €	18 385 764 €	18 385 764 €	18 385 764 €
2016	19 687 882	19 215 349 €	19 215 349 €	19 215 349 €	18 118 048 €	17 968 689 €	17 968 688 €	18 048 959 €	17 956 329 €	17 956 329 €	17 956 329 €	17 956 329 €
2017	19 485 504	18 986 197 €	18 986 197 €	18 986 197 €	17 841 151 €	18 055 266 €	18 055 265 €	18 103 331 €	17 929 281 €	17 929 281 €	17 929 281 €	18 004 054 €

Article 7 - Date d'effet

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification au Délégué, du visa du contrôle de légalité et ce, jusqu'au terme prévu de la Convention, soit le 31 décembre 2017, sauf modifications ultérieures éventuellement actées entre les parties.

Article 8 - Portée du présent avenant

Toutes les dispositions de la Convention de Délégation de Service Public non expressément abrogées, annulées, complétées ou modifiées par le présent avenant restent applicables entre les parties.

Fait à Besançon, le.....en 2 exemplaires originaux,

Pour l'Autorité Organisatrice,
Le Président de la Communauté d'Agglomération
du Grand Besançon
Jean-Louis FOUSSERET

Pour le Délégué,
Le Président de Besançon Mobilités
Jean-Pierre SCHELFHAUT

Liste des Annexes :

Annexe n°1 : impact de l'avenant n°11 sur le montant de la contribution financière forfaitaire,

Annexe n°2 : nouvelle annexe 5 - Grilles de décomposition des coûts,

Annexe n°3 : nouvelle annexe 25.2 - Cahier des charges - description des services,

Annexe 1

Impact de l'avenant n°11 sur le montant de la contribution financière forfaitaire

Nouveaux termes Rf (recettes de référence) et Cf (Contribution Forfaitaire) du contrat

Euros HT avant actualisation de Df

	Df*	Rf	Cf=Df-Rf
2017	31 810 757 €	13 806 703 €	18 004 054 €

**Le terme Df est exprimé en € 2009*

Rappel des évolutions de Cf sur la durée du contrat

Euros HT avant actualisation de Df

Année	Cf convention initiale	Cf avenant n°1	Cf avenant n°2	Cf avenant n°3	Cf avenant n°4	Cf avenant n°5	Cf avenant n°6	Cf avenant n°7	Cf avenant n°8	Cf avenant n°9	Cf avenant n°10	Cf avenant n°11
2011	20 177 478	20 251 802	20 251 802	20 251 802	20 251 802	20 251 802	20 251 802	20 251 802	20 251 802	20 251 802	20 251 802	20 251 802
2012	19 356 545	19 370 078	19 370 078	19 370 078	19 370 078	19 370 078	19 370 078	19 370 078	19 370 078	19 370 078	19 370 078	19 370 078
2013	19 279 717	19 298 145	19 298 145	19 298 145	19 298 145	19 298 145	19 298 145	19 298 145	19 298 145	19 298 145	19 298 145	19 298 145
2014	19 249 453	19 275 175	19 275 175	19 275 175	19 275 175	19 275 175	19 275 175	19 275 175	19 275 175	19 275 175	19 275 175	19 275 175
2015	20 006 741	19 793 024	19 793 024	19 793 024	19 793 024	19 793 024	19 793 024	19 793 024	19 793 024	19 793 024	19 793 024	19 793 024
2016	19 657 321	19 215 349	19 215 349	19 215 349	19 215 349	19 215 349	19 215 349	19 215 349	19 215 349	19 215 349	19 215 349	19 215 349
2017	19 428 304	18 955 197	18 955 197	18 955 197	18 955 197	18 955 197	18 955 197	18 955 197	18 955 197	18 955 197	18 955 197	18 004 054

Annexe 2

Grille 8 : décomposition des coûts du transport à la demande			
NB. Les coûts doivent être donnés, pour la durée de l'exploitation en € 1er octobre 2009 en HT			
I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE		2017	Observations
Services réalisés par le délégataire			
Evolis Ville			
Nombre de kilomètres en ligne		174 312	
Nombre de kilomètres haut le pied		0	
Nombre de kilomètres techniques		0	
TOTAL kilomètres		174 312	
Nombre de véhicules			
en ligne		5	
réserve		1	
TOTAL Véhicules		6	
Evolis Gare			
Nombre de kilomètres en ligne		0	
Nombre de kilomètres haut le pied		0	
Nombre de kilomètres techniques		0	
TOTAL kilomètres		0	
Nombre de véhicules			
en ligne		0	
réserve		0	
TOTAL Véhicules		0	
Autres services (Chaudanne & Chapelle des Buis)			
Nombre de kilomètres en ligne		0	
Nombre de kilomètres haut le pied		0	
Nombre de kilomètres techniques		0	
TOTAL kilomètres		0	
Nombre de véhicules			
en ligne		0	
réserve		0	
TOTAL Véhicules		0	
TOTAL DÉLÉGATAIRE			
Nombre de kilomètres en ligne		174 312	
Nombre de kilomètres haut le pied		0	
Nombre de kilomètres techniques		0	
TOTAL kilomètres		174 312	
Nombre de véhicules			
en ligne		5	
réserve		1	
TOTAL Véhicules		6	
Services sous traités par le délégataire			
Evolis Ville			
Nombre de kilomètres en ligne		154 754	
Nombre de kilomètres haut le pied		0	
Nombre de kilomètres techniques		0	
TOTAL kilomètres		154 754	
Nombre de véhicules			
en ligne		0	
réserve		0	
TOTAL Véhicules		0	

Evolis Gare		
Nombre de kilomètres en ligne	22 466	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	22 466	
Nombre de véhicules		
en ligne	0	
réserve	0	
TOTAL Véhicules	0	
Autres services (Chaudanne & Chapelle des Buis)		
Nombre de kilomètres en ligne	13 267	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	13 267	
Nombre de véhicules		
en ligne	0	
réserve	0	
TOTAL Véhicules	0	
TOTAL SOUS TRAITANTS		
Nombre de kilomètres en ligne	190 487	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	190 487	
Nombre de véhicules		
en ligne	0	
réserve	0	
TOTAL Véhicules	0	
ENSEMBLE TAD		
Nombre de kilomètres en ligne	364 799	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	364 799	
Nombre de véhicules		
en ligne	5	
réserve	1	
TOTAL Véhicules	6	
Décomposition des heures payées par conducteur (moyenne annuelle) délégataire		
HEURES DE CONDUCTEURS		
Nombre d'heures de conduite en ligne	10 267	
- dont en service régulier	10 267	
- dont en service de nuit	0	
Nombre d'heures de conduite en haut le pied	137	
Nombre d'heures productives / conducteur / an	1 269	<i>correspond au nb d'heures de conduite en ligne</i>
Nombre d'heures annexes / conducteur / an	141	<i>Cf. Annexe 3</i>
Nombre d'heures improductives/conducteur/an	368	<i>Cf. Annexe 3</i>
TOTAL HEURES PAYEES/AN / CONDUCTEUR ETC	1 778	<i>Base 34,12 heures hebdo soit 1778,40 annuelles</i>
Nombre de conducteurs (ETC)	8,2	
II. COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION		

Détail du coût du poste conducteur/an		
salaire brut mensuel	244 682	
charges sociales	99 011	
- dont allègements bas salaires	1 149	
charges fiscales	11 229	
autres charges (dont tenue du personnel)	3 151	
à déduire : indemnités journalières de SS	6 154	
TOTAL coût du poste conducteur/an	42 939	
COÛT GLOBAL CONDUITE / AN	351 919	
Coût de l'heure payée par conducteur	24,14	
Coût de l'heure de conduite en ligne	34,3	nombre d'heure de conduite en ligne
Coût de conduite / Km	2,02	sur la base des km délégataire
ancienneté moyenne du personnel (en années)	16,6	
Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%)	18,7%	
COÛT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN	351 919	Conducteurs + contrôleurs
III AUTRES INVESTISSEMENTS		
véhicules de service	1 176	A noter que 2 véhicules PMR sont prévus d'être rénovés à mi-vie en 2011 et 2013 avec un coût de 20 000 euros chacun.
Informatique	1 617	
meublier matériel de bureau	0	
Outillage	275	
autres biens	1 029	
Total des autres investissements	4 096	Cf Chapitre 7.1.1 Maîtrise des charges tout au long de la DSP
Amortissements	7 011	Cf Chapitre 7.1.1 Maîtrise des charges tout au long de la DSP
frais financiers	0	
Total coût annuel de détention	7 011	
TOTAL /an coût de détention des matériels	7 011	
IV. ASSURANCE DES VEHICULES		
Assurance du matériel roulant bus	9 202	
Assurances véhicules de service	0	Aucun pour le TAD
TOTAL ASSURANCES VEHICULES	9 202	y/c primes & honoraires
V. FRAIS KILOMETRIQUES		
		Cf. Chapitre 7.1.2.1 Maitrise des coûts d'énergie
Energie		
- Gazole	33 285	
- dont TIPP	-642	
- GNV	0	
Lubrifiants	1 227	
Pneumatiques	3 234	
entretien des matériels	0	
effectif personnel atelier ETC	0,8	il s'agit des ouvriers d'atelier
pièces de rechange	15 502	
main d'œuvre	0	
salaire brut	25 067	
charges sociales	10 078	
- dont allègements bas salaires	117	

Charges fiscales	1 155	
autres charges (dont tenue du personnel)	337	
à déduire : indemnités journalières de SS	647	
sous-traitance	1 434	entretien maintenance hors rénovations, au prorata des km en propre
total entretien	51 492	
lavage	15 098	au prorata du nombre de véhicules
TOTAL /an	105 769	
soit un coût / Km	0,61	sur la base des km délégataires
VI. BUDGET INFORMATION / MARKETING		
Conception, édition, diffusion,....	0	
campagnes d'information et de promotion	0	
campagnes de lancement des tronçons	0	
TOTAL /an	0	
VII. COÛT DE LA SOUS TRAITANCE		
Evolis Ville	392 763	Taxis - Cf Chapitre 3.3.2.2
Evolis Gare	24 968	Taxis - Cf Chapitre 3.3.2.2
Autres	55 308	
TOTAL /an	473 038	
soit un coût / Km	2,48	
VIII. FRAIS GENERAUX		
% des dépenses directes d'exploitation	15%	
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	141 462	
IX. ALEAS		
	9 912	C. Chapitre 7.1.2.2 Forte réduction des frais externes
RECAPITULATION COÛT TOTAL		
II. COÛTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION	351 919	
III AUTRES INVESTISSEMENTS	7 011	
IV. ASSURANCE DES VEHICULES	9 202	
V. FRAIS KILOMETRIQUES	105 769	
VI. BUDGET INFORMATION / MARKETING	0	
VII. COÛT DE LA SOUS TRAITANCE	473 038	
VIII. FRAIS GENERAUX	141 462	
IX. ALEAS	9 912	
TOTAL COÛTS	1 098 313	
Prix kilométrique forfaitaire moyen (PKFmo)	3,01	sur la base du total km
Prix par voyage	34,20	

Annexe 2 BIS

NOMENCLATURE DES GRILLES DE L'ANNÉE 2017

Grille 2 : décomposition des coûts d'exploitation du réseau bus restructuré à la mise en service du tramway hors TAD	2
Grille 3 : décomposition des coûts d'exploitation tramway hors maintenance	6
Grille 4 : décomposition des coûts d'exploitation du réseau bus restructuré et du tramway hors maintenance du tramway hors TAD	10
Grille 5 : décomposition des coûts de déménagement du dépôt et du PCC et des missions préparatoires à l'arrivée du tramway	14
Grille 6 : Option 1 : décomposition des coûts de maintenance du matériel roulant tramway	15
Grille 7 : Option 2 : décomposition des coûts de l'entretien de la voie et des abords du tramway	16
Grille 8 : décomposition des coûts du transport à la demande	17

Grille 2 : décomposition des coûts d'exploitation du réseau bus restructuré à l'arrivée du tramway

NB: Les coûts doivent être donnés pour la durée de l'exploitation en 01er octobre 2009 en HT

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2017	Observations
Services réalisés par le délégataire		
Lignes régulières		
Nombre de kilomètres en ligne	4 114 525	Cf Annexe 2
Nombre de kilomètres haut le pied	811 929	
Nombre de kilomètres techniques	197 070	
TOTAL kilomètres	5 123 824	
Nombre de véhicules		
en ligne	118	Cf Annexe 1
réserve	18	
TOTAL Véhicules	136	
Circuits spécialisés scolaires		
Nombre de kilomètres en ligne	12 684	Cf Annexe 2
Nombre de kilomètres haut le pied	13 542	
Nombre de kilomètres techniques	927	
TOTAL kilomètres	27 153	
Nombre de véhicules		
en ligne	5	Cf Annexe 1
réserve	1	
TOTAL Véhicules	6	
TOTAL DELEGATAIRE		
Nombre de kilomètres en ligne	4 127 509	
Nombre de kilomètres haut le pied	825 471	
Nombre de kilomètres techniques	197 997	
TOTAL kilomètres	5 150 977	
Nombre de véhicules		
en ligne	123	
réserve	19	
TOTAL Véhicules	142	
Service sous traité par le délégataire		
Lignes régulières		
Nombre de kilomètres en ligne	0	Cf Annexe 2
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	0	
Nombre de véhicules		
en ligne	0	Cf Annexe 1
réserve	0	
TOTAL Véhicules	0	
Circuits spécialisés scolaires		
Nombre de kilomètres en ligne	19 000	Cf Annexe 2
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	19 000	
Nombre de véhicules		
en ligne	5	Cf Annexe 1
réserve	0	
TOTAL Véhicules	6	
TOTAL SOUS TRAITANTS		
Nombre de kilomètres en ligne	19 000	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	19 000	
Nombre de véhicules		
en ligne	5	
réserve	0	
TOTAL Véhicules	6	

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2017	Observations
ENSEMBLE DU RESEAU		
Nombre de kilomètres en ligne	4 146 609	
Nombre de kilomètres haut le pied	325 471	
Nombre de kilomètres techniques	197 997	
TOTAL kilomètres	5 169 977	
Nombre de véhicules		
en ligne	129	
réserve	19	
TOTAL Véhicules	148	
Décomposition des heures payées par conducteur (m)		
HEURES DE CONDUCTEURS		
Nombre d'heures de conduite en ligne	342 611	
- dont en service régulier	334 361	
- dont en service de nuit	8 250	
Nombre d'heures de conduite en haut le pied	12 760	
Nombre d'heures productives / conducteur / an	1 269	correspond au no d'heures de conduite en ligne
Nombre d'heures annexes / conducteur / an	141	Cf. Annexe 3
Nombre d'heures improductives conducteur/an	368	Cf. Annexe 3
TOTAL HEURES PAYEES/AN / CONDUCTEUR ETC	1 778	Base 34,12 heures hebdo soit 1776,40 annuelles
Nombre de conducteurs (ETC)	282,3	
II. COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION		
Détail du coût du poste conducteur/an		
salaires brut mensuel	8 428 889	
charges sociales	3 410 759	
- dont allègements bas salaires	39 665	
charges fiscales	385 205	
autres charges (dont tenue du personnel)	108 537	
a déduire : indemnités journalières de SS	211 996	
TOTAL coût du poste conducteur/an	42 933	
COÛT GLOBAL CONDUITE / AN	12 121 404	
Coût de l'heure payée par conducteur	24,14	
Coût de l'heure de conduite en ligne	35,5	
Coût de conduite / Km	2,19	sur la base des kms délégataires
ancienneté moyenne du personnel (en années)	16,8	
Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%)	16,7%	
Détail du coût du poste contrôleur/an		
salaires brut mensuel	132 406	
charges sociales	63 636	
- dont allègements bas salaires	622	
Charges fiscales	6 105	
autres charges (dont tenue du personnel)	1 644	
a déduire : indemnités journalières de SS	3 330	
TOTAL coût du poste contrôleur / an	86 931	
COÛT GLOBAL CONTROLE / AN	190 781	
Nombre de contrôleurs (ETC)	6,1	
COÛT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN	12 312 185	Conducteurs + contrôleurs
III AUTRES INVESTISSEMENTS		
véhicules de service	15 656	Cf. Chapitre 7.1.1 Maîtrise des charges tout au long de la DSP
Informatique	21 527	
meublier matériel de bureau	0	
Outils	9 725	
autres biens	13 699	
Total des autres investissements	60 607	
Amortissements	93 353	Cf. Chapitre 7.1.1 Maîtrise des charges tout au long de la DSP
frais financiers	0	
Total coût annuel de détention	93 353	
TOTAL /an coût de détention des matériels	93 353	

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITÉS D'OEUVRE	2017	Observations
IV. ASSURANCE DES VEHICULES		
Assurance du matériel roulant bus	217 766	au prorata du nombre de véhicules Bus / TAD
Assurances véhicules de service	6 900	23 pour le bus à partir de 2015
TOTAL ASSURANCES VEHICULES	224 686	primes et honoraires inclus
V. FRAIS KILOMETRIQUES		
		Cf. Chapitre 7.1.2.1 Maitrise des coûts d'énergie
Energie		
- Gazole	1 221 703	
- dont TIPP	-57 361	
- GN7	516 741	
Lubrifiants	27 368	au prorata du nombre de bus sur la période
Pneumatiques	113 404	
entretien des matériels		
effectif personnel atelier ETC	16 0	il s'agit des ouvriers d'atelier
pièces de rechange	513 838	
main d'œuvre		
salaires brut	431 626	
charges sociales	193 636	
- dont allègements bas salaires	2 246	
Charges fiscales	22 193	
autres charges (dont tenue du personnel)	6 470	
à déduire : indemnités journalières de SS	12 434	
sous-traitance	46 385	prorata kms en propre avec TAD
total entretien	1 205 329	
lavage	152 592	au prorata du nombre de véhicules
TOTAL /an	3 283 522	
soit un coût / Km	0,64	sur la base des kms délégataires
VI. RENOVATION DES AUTOBUS		
Nombre de bus rénovés	2	Cf. Chapitre 7.3.1.2 Plan de renouvellement qui limite l'effort du Grand Besançon
Coût annuel des rénovation	0	Cf. Annexe 13 du projet de contrat, Plan de renouvellement et rénovations.
VII. BUDGET INFORMATION / MARKETING		
Conception, édition, diffusion.....	128 176	
campagnes d'information et de promotion	125 984	
campagnes de lancement du tramway	0	
enquête OD	80000	
enquête satisfaction	25000	
enquête fraude	0	
autres enquêtes	17000	Cf. Chapitre 1.4.1
TOTAL /an	376 159	
VIII. GESTION DE LA BILLETTE et du SAE - SAI		
Mission service technologies nouvelles (TN)		Cf. Chapitre 4.1.1
VIII- 1 La billettique		
Assistance à Maitrise d'Œuvre		en préciser le détail
Fonctionnement		
Effectifs personnel ETC	0,0	Du personnel de la cellule Technologie Nouvelle est affectée au projet SAE SAI qui prend de l'importance jusqu'à sa mise en service en 2014, à l'issue de laquelle, le personnel assure la maintenance courant faible.
salaires	0	
charges sociales	0	
autres charges	0	
Consommables	56 772	
Sous traitance	0	
Total Billettique	56 772	
VIII- 2 SAE - SAI		
Effectifs personnel ETC	0,0	
salaires	0	
charges sociales	0	
autres charges	134 580	
Consommables	40 000	
Sous traitance	0	
Total SAE - SAI	174 580	
TOTAL billettique et SAE - SAI /an	231 352	

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2017	Observations
IX. GESTION DU POINT ACCUEIL		
frais de personnel		Cf. Chapitre 5.1.1.1
effectif	6,6	
salaires	202 160	
charges sociales	93 120	
autres charges	2 531	
total frais de personnel	297 811	
frais de gestion	55 655	
autres frais	0	
TOTAL /an	347 706	
X. GESTION CENTRALE D'INFO ET RESERVATIONS		
frais de personnel	3,4	
salaires	90 025	sous-traite a partir de 2011 a Agilis, Cf Chapitre 3.3.2.2
charges sociales	41 411	
autres charges	1 304	
total frais de personnel	132 740	
frais de gestion	0	les frais de gestion et autres frais sont inclus dans la partie frais généraux ci-dessous, partie XIV.2
autres frais	0	
TOTAL /an	132 740	
XI. ENTRETIEN DES ABRIBUS et poteaux d'arrêt		
main d'œuvre	178 515	Cf. Chapitre 6.1.2
effectif (etc.)	4,0	
frais matériels	91 952	Pieces détachées lot de bord IF + fournitures entretien signalétique
prestation externe	0	
TOTAL /an	270 467	
XII. GESTION DES PARCS RELAIS		
frais de personnel		
effectif	0,0	
salaires	0	
charges sociales	0	
autres charges	0	
total frais de personnel	0	
frais de gestion	0	
autres frais	0	
TOTAL /an	0	
XIII. CÔÛT DE LA SOUS TRAITANCE DES LIGNES		
Lignes régulières	27 724	
Circuits scolaires	167 548	
TOTAL /an	195 272	Cf. Chapitre 3.3.2.1
soit un coût / Km	10,28	sur la base des kms sous-traités
XIV. FRAIS GENERAUX		
1. Rémunérations personnel		
Encadrement		
effectif ETC	5,9	
salaires	447 754	
charges sociales	216 159	yc charges fiscales et autres charges
total encadrement	663 953	
Maitrise		
effectif ETC (méthode. marketing)	32,0	
salaires	1 218 861	
charges sociales	569 418	yc charges fiscales et autres charges
total maitrise	1 788 299	
Autres personnels		
effectif (secrétariat, compta, méthodes, marketing)	17,9	
salaires	502 356	
charges sociales	235 638	yc charges fiscales et autres charges
total autres personnels	738 594	
TOTAL personnel / an	3 190 846	

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2017	Observations
2. autres frais		
autres taxes	67 663	organique, cartes grises, taxe sur les véhicules de société, visites techniques, radiotéléphones
taxe sur les salaires	696 201	prorata ETC - Cf. Chapitre 7.3.2
taxe professionnelle	391 970	
formation	229 551	Montant Net Cf Annexe 3 - Plan de Formation de référence
- dont prises en charge	0	Cf. Annexe 3 - Plan de formation de Référence
assurance dépôt	35 333	assurance dommage aux biens + RC
assistance technique (siège ou externe)	205 053	Hors assistance technique Tramway
frais divers		
commissions depositaires	81 226	
transport de fonds	23 318	
voyages et déplacements	28 707	yc location de véhicules
missions réceptions	4 785	
autres		
fournitures	114 996	fournitures bâtiments + petit outillage + frais sur achats
eau, gaz, électricité	178 711	Eau + Energie des Inst fixes autres que dépôts
véhicules de service	24 961	carburant des véhicules de services + entretien maintenance
honoraires	106 033	honoraires comm cptes & divers
gardienage	60 000	Sécurité des locaux
contrats maintenance locaux	60 000	Maintenance des bâtiments, hors station tramway
nettoyage et entretien des locaux	118 500	Nettoyage des bâtiments
frais postaux et télécom.	76 202	
fournitures de bureau	82 147	fournitures de bureau et informatique + billetterie + entretien et maintenance des matériels bureau
informatique, bureautique	38 338	entretien et maintenance informatique
documentation	4 990	
medailles	21 000	
autres	295 110	location mobilière + intérimaire + sstrait entretien autres + autre RP pub + services bancaires, cotisations pro, frais de recrutement 1 assimilés, ordures ménagères, prestations diverses etc...
TOTAL frais divers et autres	1 319 024	
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	6 135 642	
XV. ALEAS		
	225 976	Cf. Chapitre 7.1.2.2 forte réduction des frais externes
RECAPITULATION COÛT TOTAL		
II. COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION	12 312 185	
III AUTRES INVESTISSEMENTS	93 353	
IV. ASSURANCE DES VEHICULES	224 686	
V. FRAIS KILOMETRIQUES	3 283 522	
VI. RENOVATION DES AUTOBUS	0	
VII. BUDGET INFORMATION / MARKETING	376 159	
VIII. GESTION DE LA BILLETTE et du SAE - SAI M	231 352	
IX. GESTION DU POINT ACCUEIL	347 706	
IX. GESTION CENTRALE INFO. RESA	132 740	
XI. ENTRETIEN DES ABRIBUS et poteaux d'arrêt	270 467	
XII. GESTION DES PARCS RELAIS	0	
XIII. COUT DE LA SOUS TRAITANCE DES LIGNES	195 272	
XIV. FRAIS GENERAUX	6 135 642	
XV. ALEAS	225 976	
TOTAL COUTS	23 829 059	
Prix kilométrique forfaitaire moyen (PKFmo)	4.61	sur la base du total km
Prix kilométrique forfaitaire marginal (PKFma)	3.97	sur la base du total km

PKFmo (prix kilométrique moyen toutes charges comprises)

PKFma (prix kilométrique marginal avec 50% de frais généraux et hors aleas)

Grille3: décomposition des coûts d'exploitation du tramway hors maintenance

NB: Les coûts doivent être donnés, pour la durée de l'exploitation en € (et octobre 2009 en TTC)

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2017	Observations
Nombre de kilomètres en ligne	1 082 417	Cf Annexe 2
Nombre de kilomètres haut le pied	18 843	
Nombre de kilomètres techniques	8 500	
TOTAL kilomètres	1 109 861	
Nombre de rames		Cf Annexe 1
en ligne	17	
réserve	2	
TOTAL Vehicules	19	
Décomposition des heures payées par conducteur		
HEURES DE CONDUCTEURS		
Nombre d'heures de conduite en ligne	62 824	
- dont en service régulier	57 524	
- dont en service de nuit	5 300	
Nombre d'heures de conduite en haut le pied	3 038	
Nombre d'heures productives / conducteur / an	1 269	correspond au nb d'heures de conduite en ligne
Nombre d'heures annexes / conducteur / an	141	Cf Annexe 3
Nombre d'heures improductives / conducteur / an	368	Cf Annexe 3
TOTAL HEURES PAYEES / AN / CONDUCTEUR ETC	1 778	Base 34,12 heures hebdo soit 1778,40 annuelles
Nombre de conducteurs (ETC)	54,9	
II. COÛTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION		
Détail du coût du poste conducteur/an		
Salaire brut mensuel	1 638 511	
charges sociales	663 065	
- dont allègements bas salaires	7 692	
charges fiscales	75 200	
autres charges (dont tenue du personnel)	21 100	
à déduire : indemnités journalières de SS	41 213	
TOTAL coût du poste conducteur/an	42 939	
COÛT GLOBAL CONDUITE / AN	2 356 766	
Coût de l'heure payée par conducteur	24,14	
Coût de l'heure de conduite en ligne	37,5	
Coût de conduite / Km	2,12	
ancienneté moyenne du personnel (en années)	13,6	
Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%)	13,7%	
Détail du coût du poste contrôleur/an		
Salaire brut mensuel	264 813	
charges sociales	107 311	
- dont allègements bas salaires	1 245	
Charges fiscales	12 211	
autres charges (dont tenue du personnel)	3 887	
à déduire : indemnités journalières de SS	6 660	
TOTAL coût du poste contrôleur / an	180 057	
COÛT GLOBAL CONTROLE / AN	381 561	
Nombre de contrôleurs (ETC)	10,1	
COÛT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN	2 738 327	Conducteurs + contrôleurs
III AUTRES INVESTISSEMENTS		
véhicules de service	3 168	Cf Chapitre 7.1.1 Maîtrise des charges tout au long de la DSP
Informatique	4 355	
meublier matériel de bureau	0	
Outils	0	
autres biens	2 772	
Total des autres investissements	10 297	
Amortissements	18 891	Cf Chapitre 7.1.1 Maîtrise des charges tout au long de la DSP
frais financiers	0	
Total coût annuel de détention	18 891	
TOTAL /an coût de détention des matériels	18 891	

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2017	Observations
IV. ASSURANCE DES VEHICULES		
Assurance du matériel roulant Tramway	125 091	
Assurances véhicules de service	600	2 VL pour le tramway
TOTAL ASSURANCES VEHICULES	125 691	primes et honoraires inclus
V. FRAIS KILOMETRIQUES		
Energie électrique	402 477	Cf. Chapitre 7.1.2.1 Maitrise des coûts d'énergie énergie tramway hors dépôt
entretien des matériels		
Effectif personnel ETC	7,0	il s'agit des ouvriers d'atelier
pièces de rechange niveau 1	183 792	pièces détachées y.c consommables (dont lubrifiants 10 k€)
main d'œuvre		
saire brut	200 104	
charges sociales	80 451	
- dont allègements bas salaires	933	
Charges fiscales	9 221	
autres charges (dont tenue du personnel)	2 336	
à déduire : indemnités journalières de SS	5 166	
sous-traitance	0	
lavage	67 500	
TOTAL /an	941 215	
soit un coût / Km	0,85	
VI. BUDGET INFORMATION / MARKETING		
Conception, édition, diffusion....	41 030	cf. Chapitre 1.4.1
campagnes d'information et de promotion	31 016	
campagnes de lancement des tronçons	0	
TOTAL /an	72 097	
VII. GESTION DES STATIONS		
frais de personnel		ces coûts concernent la plateforme, voie ferrée et appareils de voie, stations et mobilier urbain, courants forts: sous-stations électriques et ligne aérienne de contact, courants faibles: SAE/SIV, signalisation ferroviaire, radio, vidéo, sonorisation, télécommunications, GTC et bilétiques
effectif	6,0	
salaires	198 834	
charges sociales	91 464	
autres charges	2 351	
total frais de personnel	292 648	
pièces de rechanges	0	
sous-traitance	797 043	entretien maintenance IF hors station de Tramway
frais de gestion	0	
autres frais	-96 827	
TOTAL /an	992 864	
VIII. GESTION DES PARCS RELAIS		
frais de personnel		cf. Chapitre 3.3.1.2
effectif	1,5	
salaires	36 130	
charges sociales	18 520	
autres charges	667	
total frais de personnel	53 307	
frais de gestion	200 000	Ces coûts intègrent les charges de gardiennage, nettoyage et de maintenance.
autres frais	0	
TOTAL /an	253 307	
IX. FRAIS GENERAUX		
1. Rémunérations personnel		
Encadrement		
effectif ETC	1,1	
salaires	83 725	
charges sociales	40 427	charges sociales y.c charges fiscales et autres charges
total encadrement	124 152	
Maitrise		
effectif ETC (methode, marketing, suivi de l'exploitant)	6,0	
salaires	226 029	
charges sociales	106 475	charges sociales y.c charges fiscales et autres charges
total maitrise	332 504	

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2017	Observations
Autres personnels		
effectif (secrétariat, compta, méthodes, marketing)	33	
salaires	94 036	
charges sociales	44 073	charges sociales y/c charges fiscales et autres charges
total autres personnels	138 109	
TOTAL personnel / an	594 765	
2. autres frais		
autres taxes	31 330	organico, cartes grises, taxe sur les véhicules de société, visites techniques, radiotéléphones
taxe sur les salaires	165 221	prorata ETC - cf. Chapitre 7.3.2
taxe professionnelle	92 280	
formation	31 710	Montants Net, cf. Annexe 3 - Plan de Formation de Référence
- dont prise en charge	0	cf. Annexe 3 - Plan de Formation de Référence
assurance dépôt	17 557	
assurance stations	0	inclus dans l'assurance dommage
assistance technique (siège ou externe)	94 947	
frais divers		
billetterie complémentaire	3 403	y/c achat billetterie
commissions depositaires	45 611	
transport de fonds	30 000	
voyages et déplacements	13 293	y/c location de véhicules
missions réceptions	2 215	
gestion SAE/SAI	0	
autres		
fournitures	53 247	fournitures bâtiments + petit outillage + frais sur achats
eau, gaz, électricité	50 000	
véhicules de service	2 171	dont entretien maintenance - 2/25e p/p au bus
honoraires	43 431	honoraires comm. cptes & divers
gardienage	14 400	
contrats maintenance locaux	4 000	
nettoyage et entretien des locaux	120 452	
frais postaux et télécom.	35 048	
fournitures de bureau	34 171	
informatique, bureautique	17 752	
documentation	2 310	
autres	131 994	location mobilière + intérimaire + sstrait entretien autres + autre RP pub + Services bancaires, Cotisations pro, Frais de recrutement & assimilés, Ordures ménagères, Prestations diverses etc...
TOTAL frais divers et autres	658 538	
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	1 686 458	
X. ALEAS		
	64 112	cf. Chapitre 7.1.2.2 Forte réduction des frais externes
RECAPITULATION COÛT TOTAL		
II. COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION	2 738 327	
III AUTRES INVESTISSEMENTS	18 891	
IV. ASSURANCE DES VEHICULES	125 691	
V. FRAIS KILOMETRIQUES	941 215	
VI. BUDGET INFORMATION / MARKETING	72 097	
VII. GESTION DES STATIONS	992 864	
VIII. GESTION DES PARCS RELAIS	253 307	
IX. FRAIS GENERAUX	1 686 458	
X. ALEAS	64 112	
TOTAL COUTS	6 892 962	
Prix kilométrique forfaitaire moyen (PKFmo)	6,21	sur la base du total km
Prix kilométrique forfaitaire marginal (PKFma)	5,39	sur la base du total km

PKFmo (prix kilométrique moyen toutes charges comprises)

PKFma (prix kilométrique marginal avec 50% de frais généraux et hors aléas)

Grille 4 : décomposition des coûts d'exploitation du réseau bus restructuré et du tramway hors maintenance tram

ND. Les coûts doivent être donnés pour la durée de l'opération en € (en nombre 2017 en HT)

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2017	Observations
RESEAU BUS		
Services réalisés par le délégataire		
Lignes régulières		
Nombre de kilomètres en ligne	4 114 826	Cf Annexe 2
Nombre de kilomètres haut le pied	811 829	
Nombre de kilomètres techniques	137 070	
TOTAL kilomètres	5 123 524	
Nombre de véhicules		
en ligne	118	Cf Annexe 1
réserve	18	
TOTAL Vehicules	136	
Circuits spécialisés scolaires		
Nombre de kilomètres en ligne	12 684	Cf Annexe 2
Nombre de kilomètres haut le pied	13 542	
Nombre de kilomètres techniques	827	
TOTAL kilomètres	27 153	
Nombre de véhicules		
en ligne	5	Cf Annexe 1
réserve	1	
TOTAL Vehicules	6	
TOTAL DELEGATAIRE		
Nombre de kilomètres en ligne	4 127 509	
Nombre de kilomètres haut le pied	825 471	
Nombre de kilomètres techniques	197 997	
TOTAL kilomètres	5 150 977	
Nombre de véhicules		
en ligne	123	
réserve	19	
TOTAL Vehicules	142	
Services sous traités par le délégataire		
Lignes régulières		
Nombre de kilomètres en ligne	0	Cf Annexe 2
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	0	
Nombre de véhicules		
en ligne	0	Cf Annexe 1
réserve	0	
TOTAL Vehicules	0	
Circuits spécialisés scolaires		
Nombre de kilomètres en ligne	19 000	Cf Annexe 2
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	19 000	
Nombre de véhicules		
en ligne	0	Cf Annexe 1
réserve	0	
TOTAL Vehicules	0	
TOTAL SOUS TRAITANTS		
Nombre de kilomètres en ligne	19 000	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	19 000	
Nombre de véhicules		
en ligne	0	
réserve	0	
TOTAL Vehicules	0	
ENSEMBLE DU RESEAU BUS		
Nombre de kilomètres en ligne	4 146 509	
Nombre de kilomètres haut le pied	825 471	
Nombre de kilomètres techniques	197 997	
TOTAL kilomètres	5 169 977	
Nombre de véhicules		
en ligne	129	
réserve	19	
TOTAL Vehicules	148	

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2017	Observations
TRAMWAY		Cf. Annexe 2
Nombre de kilomètres en ligne	1 032 417	
Nombre de kilomètres haut le pied	18 943	
Nombre de kilomètres techniques	8 500	
TOTAL kilomètres	1 109 861	
Nombre de rames		Cf. Annexe 1
en ligne	17	
réserve	2	
TOTAL Véhicules	19	
KILOMETRAGE TOTAL DU RESEAU		
Nombre de kilomètres en ligne	5 228 026	
Nombre de kilomètres haut le pied	344 414	
Nombre de kilomètres techniques	206 497	
TOTAL kilomètres	6 279 838	
Décomposition des heures payées par conducteur (moyenne annuelle) délégataire		
HEURES DE CONDUCTEURS		
Nombre d'heures de conduite en ligne	405 435	
- dont en service régulier	391 885	
- dont en service de nuit	13 550	
Nombre d'heures de conduite en haut le pied	15 798	
Nombre d'heures productives / conducteur / an	1 269	correspond au nb d'heures de conduite en ligne
Nombre d'heures annexes / conducteur / an	141	Cf. Annexe 3
Nombre d'heures improductives / conducteur / an	368	Cf. Annexe 3
TOTAL HEURES PAYEES/AN / CONDUCTEUR ETC	1 778	Base 34.12 heures hebdo soit 1778.40 annuelles
Nombre de conducteurs (ETC)	337.2	
II. CÔUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION		
Détail du coût du poste conducteur/an		
salaires brut mensuel	10 007 499	
charges sociales	4 073 836	
- dont allègements bas salaires	47 257	
charges fiscales	490 406	
autres charges (dont tenue du personnel)	129 637	
à déduire - indemnités journalières de SS	253 209	
TOTAL coût du poste conducteur/an	42 934	
CÔUT GLOBAL CONDUITE / AN	14 478 170	
Coût de l'heure payée par conducteur	24,14	
Coût de l'heure de conduite en ligne	35,9	
Coût de conduite / Km	2,18	sur la base du total km
ancienneté moyenne du personnel (en années)		
Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%)		
Détail du coût du poste contrôleur/an		
salaires brut mensuel	397 219	
charges sociales	160 967	
- dont allègements bas salaires	1 867	
charges fiscales	19 316	
autres charges (dont tenue du personnel)	4 831	
à déduire - indemnités journalières de SS	9 991	
TOTAL coût du poste contrôleur / an	37 735	
CÔUT GLOBAL CONTRÔLE / AN	572 342	
Nombre de contrôleurs (ETC)	15,3	
CÔUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN	15 050 512	Conducteurs + contrôleurs
III AUTRES INVESTISSEMENTS		
véhicules de service	18 824	indiquer dans le mémoire les types et prix unitaires
Informatique	25 883	en préciser le détail
meublier matériel de bureau	0	
Outils	9 729	
autres biens	16 471	en préciser le détail
Total des autres investissements	70 904	
Amortissements	112 244	en préciser le détail et les modalités
fraîs financiers	0	
Total coût annuel de détention	112 244	
TOTAL /an coût de détention des matériels	112 244	
IV. ASSURANCE DES VEHICULES		
Assurance du matériel roulant bus	217 768	
Assurance du matériel roulant Tramway	125 091	
Assurances véhicules de service	7 500	
TOTAL ASSURANCES VEHICULES	350 378	

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE V. FRAIS KILOMETRIQUES	2017	Observations
Energie		
- Gazole	1 221 703	
- dont TIFF	-57 851	
- GNV	516 741	
- Electricite tramway	402 477	
Lubrifiants	27 388	
Pneumatiques	113 404	
entretien des materiels		
Effectif personnel ETC	23 0	il s'agit des ouvriers d'atelier
pièces de rechange	637 630	
main d'oeuvre		
salaires brut	591 730	
charges sociales	274 037	
- dont allègements bas salaires	3 179	
Charges fiscales	31 413	
autres charges (dont tenue du personnel)	9 300	
à déduire indemnités journalières de SS	17 599	
autres charges	46 335	
sous-traitance		
total entretien	1 817 338	
lavage bus	152 592	
lavage tramway	57 500	
TOTAL /an	4 224 736	
soit un coût / Km	0,67	sur la base des km délégataires
VI. RENOVATION DES AUTOBUS		
Nombre de bus rénovés		cf. Chapitre 7 3 1 2 Plan de renouvellement qui limite l'effort du Grand Besançon
Coût annuel des rénovation	0	cf. Annexe 13 du projet de contrat, Plan de renouvellement et rénovations
VII. BUDGET INFORMATION / MARKETING		
Conception, édition, diffusion	159 256	
campagnes d'information et de promotion	157 000	
campagnes de lancement du tramway	0	
enquête OD	80000	
enquête satisfaction	25000	
enquête fraude	0	
autres enquêtes	17000	cf. Chapitre 1.4.1
TOTAL /an	438 256	
VIII. GESTION DE LA BILLETIQUE et du SAE - SAI Mission service technologies nouvelles (TN)		
VIII- 1 La billettique		
Assistance à Maintenance d'Œuvre		
Fonctionnement		
Effectifs personnel ETC	0,0	Le personnel de la cellule Technologie Nouvelle est affecté à la maintenance et au développement du projet billettique jusqu'en 2014 puis affecté à la maintenance des systèmes Tramway (équipement embarqué et équipement à quai) de l'informatique ou encore de la maintenance des rames
salaires	0	
charges sociales	0	
autres charges	0	
Consommables	56 772	
Sous-traitance	0	
Total Billettique	56 772	
VIII- 2 SAE - SAI		
Effectifs personnel ETC	0,0	Le personnel de la cellule Technologie Nouvelle est affecté à la maintenance et au développement du projet SAE SAI jusqu'en 2014 puis affecté à la maintenance des systèmes Tramway (équipement embarqué et équipement à quai) de l'informatique ou encore de la maintenance des rames
salaires	0	
charges sociales	0	
autres charges	134 530	
Consommables	40 000	
Sous-traitance	0	
Total SAE - SAI	174 530	
TOTAL billettique et SAE - SAI /an	231 352	
IX. GESTION DU POINT ACCUEIL		
frais de personnel		cf. Chapitre 5.1.1.1
effectif	6,6	
salaires	202 160	
charges sociales	36 120	
autres charges	2 531	
total frais de personnel	297 811	
frais de gestion	55 655	
autres frais	0	
TOTAL /an	353 466	
X. ENTRETIEN DES ABRIBUS		
frais matériels	31 952	Pièces détachées lot de bord IF - fournitures entretien signalétique
main d'oeuvre	178 518	cf. Chapitre 6.1.2
effectif (etc.)	4,0	
prestation externe	0	
TOTAL /an	270 470	

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2017	Observations
XI. GESTION CENTRALE D'INFO ET RESERVATIONS		
effectif (etc.)	3,4	sous-traité à partir de 2011 à Agilis, cf Chapitre 3.3.2.2
TOTAL /an	132 740	
XII. GESTION DES STATIONS		
frais de personnel		
effectif	6,0	ces coûts concernent la plateforme, voie ferrée et appareils de voie, stations et mobilier urbain, courants forts, sous-stations électriques et ligne aérienne de contact, courants faibles, SAE/SIV, signalisation ferroviaire, radio, vidéo, sonorisation, télécommunications, GTC et billetteries
salaires	198 834	
charges sociales	91 484	
autres charges	2 351	
total frais de personnel	292 648	
pièces de rechange	0	
sous-traitance	797 043	entretien maintenance IF hors station de Tramway
frais de gestion	0	
autres frais	96 827	
TOTAL /an	992 864	
XIII. GESTION DES PARCS RELAIS		
frais de personnel		
effectif	1,9	cf Chapitre 3.3.1.2
salaires	36 130	
charges sociales	16 620	
autres charges	557	
total frais de personnel	53 307	
frais de gestion	200 000	Ces coûts intègrent les charges de gardiennage, nettoyage et de maintenance.
autres frais	0	
TOTAL /an	253 307	
XIV. COUT DE LA SOUS TRAITANCE DES LIGNES		
Lignes régulières	27 724	
Circuits scolaires	167 548	
TOTAL /an	195 272	cf Chapitre 3.3.2.1
soit un cout / Km	10,28	sur la base des km sous-traités
XV. FRAIS GENERAUX		
1. Remunerations personnel		
Encadrement		
effectif ETC	7,0	
salaires	531 479	
charges sociales	256 620	yc charges fiscales et autres charges
total encadrement	788 105	
Maitrise		
effectif ETC (methode marketing)	38,0	
salaires	1 444 910	
charges sociales	675 853	yc charges fiscales et autres charges
total maitrise	2 120 803	
Autres personnels		
effectif (secretariat, compt, methodes marketing)	21,3	
salaires	566 932	
charges sociales	279 771	yc charges fiscales et autres charges
total autres personnels	846 703	
TOTAL personnel / an	3 785 612	
2. autres frais		
autres taxes	98 969	organie, cartes grises, taxe sur les véhicules de société, postes techniques, radiotéléphones
taxe sur les salaires	981 422	pro rata ETC - cf Chapitre 7.3.2
taxe professionnelle	484 250	
formation	261 261	Montants Net, cf. Annexe 3 - Plan de Formation de
+ dont prises en charge	0	cf. Annexe 3 - Plan de Formation de Référence
assurance dépôt	63 000	
assurance stations	0	
assistance technique (siège ou externe)	300 000	
frais divers		
commissions dépositaires	126 836	
transport de fonds	53 316	
voyages et déplacements	42 000	yc location de véhicules
missions réceptions	7 000	
billetterie complémentaire	3 403	
gestion SAE/SIV	0	

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2017	Observations
autres		
fournitures	168 243	fournitures bâtiments + petit outillage + frais sur achats
eau, gaz, électricité	228 711	Eau + Energie des Inst fixes autres que dépôts
véhicules de service	27 132	carburant des véhicules de services + entretien
honoraires	154 464	honoraires comm cptes & divers
gardienage	74 400	Sécurité des locaux
contrats maintenance locaux	64 000	Maintenance des bâtiments
nettoyage et entretien des locaux	238 892	Nettoyage des bâtiments
frais postaux et télécom	111 250	
fournitures de bureau	118 318	
informatique bureau	50 000	entretien et maintenance informatique, y.c Agilis
documentation	7 300	
medailles	21 000	déjà inclus dans les salaires
autres	477 105	location mobilière + intermédiaire + sstrait entretien autres + autre RP pub + Services bancaires, Cotisations pro, Frais de recensement & assimilés, Ordures ménagères, Prestations diverses etc
TOTAL frais divers et autres	1 977 562	
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	7 822 100	
XVI. ALEAS	290 088	cf Chapitre 7 1.2.2 Forte réduction des frais externes
RECAPITULATION COÛT TOTAL		
II. COÛTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION	15 050 512	
III AUTRES INVESTISSEMENTS	112 244	
IV. ASSURANCE DES VEHICULES	350 376	
V. FRAIS KILOMETRIQUES	4 224 736	
VI. RENOVATION DES AUTOBUS	0	
VII. BUDGET INFORMATION / MARKETING	448 256	
VIII. GESTION DE LA BILLETTEQUE et du SAE - SAI Mission service technologies r	231 352	
IX. GESTION DU POINT ACCUEIL	353 466	
X. ENTRETIEN DES ABRIBUS	270 467	
XI. GESTION CENTRALE INFO. RESA	132 740	
XII. GESTION DES STATIONS	992 864	
XIII. GESTION DES PARCS RELAIS	253 307	
XIV. COÛT DE LA SOUS TRAITANCE DES LIGNES	195 272	
XV. FRAIS GENERAUX	7 822 100	
XVI. ALEAS	290 088	
TOTAL COÛTS	30 727 781	
Prix kilométrique forfaitaire moyen (PKFmo)	4,89	sur la base du total km
Prix kilométrique forfaitaire marginal (PKFma)	4,22	sur la base du total km

PKFmo (prix kilométrique moyen toutes charges comprises)
PKFma (prix kilométrique marginal avec 50% de frais généraux et hors aléas)

Grille 5 : décomposition des coûts de transfert du dépôt et du PCC et de la préparation de

NB: Les coûts doivent être donnés, pour la durée de l'exploitation en € 1er octobre 2009 en HT

Transfert du dépôt et du PCC	2017	Observations
main d'oeuvre		Ces opérations ont été normalement prises en compte en 2009, dans le cadre du déménagement du dépôt de Planoise.
sous-traitance		
Autres charges		
Aléas 3%		
COÛT TOTAL		

Missions préparatoires à l'arrivée du tramway	2017	Observations
Evolution des effectifs		5.4 CR pour la formation Tram + 3.5 CR pour la marche à blanc. (A noter: 70.000 km Tram pour la marche à blanc, dont 27.500 km pour la formation, 7.500 km techniques).
Conducteurs		
Contrôleurs		
Agents commerciaux		
Agents d'encadrement		
Agents de maîtrise		
Administratifs		
Les coûts		
Coût de personnel		agent d'encadrement & conducteurs, y/c honoraire de formation & expert Tramway, PMAD
Coût d'entretien des stations		
Coût de la marche à blanc		
Coût de la formation des personnels		Préciser le détail dans le dossier technique : catégorie de personnel formé, type de formation, durée, coût par agent
- dont prise en charge		
Assistance technique		
Autres charges		TSS, taxe pro, formation
SOUS TOTAL		
Aléas 3%		Cf. Chapitre 7.1.2.2 Forte réduction des frais externes
COÛT TOTAL		

Nota : Les coûts seront actualisés à l'aide de la formule d'indexation

Grille 6 : Option 1 : décomposition des coûts de maintenance des rames du tramway

NB. Les coûts doivent être donnés, pour la durée de l'exploitation en € 1er octobre 2009 en HT

ENTRETIEN DES RAMES DU TRAMWAY	2017	Observations
entretien des matériels		
Effectif personnel ETC	1.0	
pièces de rechange	125 659	
main d'œuvre	37 513	
salaires brut	30 049	La taxe sur les salaires, en cas d'option fiscale au non assujettissement de la contribution à la TVA, est incluse dans les charges fiscales de la grille de coûts. Le taux sur l'assiette taxable est de respectivement 5.97% en 2014, 5.67% en 2015, 5.48% en 2016 et 5.67% en 2017.
charges sociales	4 630	
- dont allègements bas salaires	43	
Charges fiscales	3 187	
autres charges (dont tenue du personnel)	384	
à déduire : indemnités journalières de SS	737	
sous-traitance	0	
total entretien	163 172	
Alea 3%		
TOTAL /an	163 172	
soit un coût / Km	0.108	

Nota : Les coûts seront actualisés à l'aide de la formule d'indexation

Grille 7: Option 2 : décomposition des coûts de l'entretien de la voie et des abords du

NB: Les coûts doivent être donnés pour la durée de l'exploitation en € 1er octobre 2009 en HT

ENTRETIEN DE LA VOIE ET DES ABORDS DU TRAMV	2017	Observations
Effectif personnel ETC	0,8	
Nettoyage en section courante		
Entretien des espaces verts		
Coût main d'œuvre	35 804	Le nombre de km lignes retenu est de 14.5 km.
Coût pièces sous-traitance		
Coût par kilomètre de ligne /an	4 707	
Coût kilométrique	0.06	
Alea 3%		
COÛT TOTAL /an	35 804	
soit un coût / Km	0.03	

Nota : Les coûts seront actualisés à l'aide de la formule d'indexation

Grille 8 : décomposition des coûts du transport à la demande

NB: Les coûts doivent être donnés, pour la durée de l'exploitation en € 1er octobre 2002 en HT

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2017	Observations
Services réalisés par le délégataire		
Evolis Ville		
Nombre de kilomètres en ligne	174 312	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	174 312	
Nombre de véhicules		
en ligne	5	
réserve	1	
TOTAL Véhicules	6	
Evolis Gare		
Nombre de kilomètres en ligne	0	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	0	
Nombre de véhicules		
en ligne	0	
réserve	0	
TOTAL Véhicules	0	
Autres services (Chaudanne & Chapelle des Buis)		
Nombre de kilomètres en ligne	0	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	0	
Nombre de véhicules		
en ligne	0	
réserve	0	
TOTAL Véhicules	0	
TOTAL DELEGATAIRE		
Nombre de kilomètres en ligne	174 312	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	174 312	
Nombre de véhicules		
en ligne	5	
réserve	1	
TOTAL Véhicules	6	
Services sous traités par le délégataire		
Evolis Ville		
Nombre de kilomètres en ligne	154 754	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	154 754	
Nombre de véhicules		
en ligne	0	
réserve	0	
TOTAL Véhicules	0	
Evolis Gare		
Nombre de kilomètres en ligne	22 466	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	22 466	
Nombre de véhicules		
en ligne	0	
réserve	0	
TOTAL Véhicules	0	

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2017	Observations
Autres services (Chaudanne & Chapelle des Buis)		
Nombre de kilomètres en ligne	13 267	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	13 267	
Nombre de véhicules		
en ligne	0	
réserve	0	
TOTAL Véhicules	0	
TOTAL SOUS TRAITANTS		
Nombre de kilomètres en ligne	190 487	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	190 487	
Nombre de véhicules		
en ligne	0	
réserve	0	
TOTAL Véhicules	0	
ENSEMBLE TAD		
Nombre de kilomètres en ligne	364 799	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	
Nombre de kilomètres techniques	0	
TOTAL kilomètres	364 799	
Nombre de véhicules		
en ligne	5	
réserve	1	
TOTAL Véhicules	6	
Decomposition des heures payées par conducteur (moyenne annuelle) délégataire		
HEURES DE CONDUCTEURS		
Nombre d'heures de conduite en ligne	10 267	
- dont en service régulier	10 267	
- dont en service de nuit	0	
Nombre d'heures de conduite en haut le pied	137	
Nombre d'heures productives / conducteur / an	1 269	correspond au no d'heures de conduite en ligne
Nombre d'heures annexes / conducteur / an	141	Cf Annexe 3
Nombre d'heures improductives /conducteur/an	368	Cf Annexe 3
TOTAL HEURES PAYEES/AN / CONDUCTEUR ETC	1 778	Soit 34,12 heures hebdo soit 1778,40 annuelles
Nombre de conducteurs (ETC)	8,2	

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2017	Observations
II. COÛTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION		
Détail du coût du poste conducteur/an		
salaires brut mensuel	244 682	
charges sociales	99 011	
- dont allègements bas salaires	1 149	
charges fiscales	11 229	
autres charges (dont tenue du personnel)	3 151	
à déduire : indemnités journalières de SS	6 154	
TOTAL coût du poste conducteur/an	42 939	
COÛT GLOBAL CONDUITE / AN	351 919	
Coût de l'heure payée par conducteur	24,14	
Coût de l'heure de conduite en ligne	34,3	nombre d'heure de conduite en ligne
Coût de conduite / Km	2,02	sur la base des km délégataire
ancienneté moyenne du personnel (en années)	15,6	
Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%)	18,7%	
COÛT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN	351 919	Conducteurs + contrôleurs
III AUTRES INVESTISSEMENTS		
véhicules de service	1 176	A noter que 2 véhicules PMR sont prévus d'être renouvelés à mi-vie en 2011 et 2013 avec un coût de 20 000 euros chacun.
informatique	1 617	
meublier matériel de bureau	0	
Outilillage	275	
autres biens	1 029	
Total des autres investissements	4 096	Cf Chapitre 7.1.1 Maîtrise des charges tout au long de la DSP
Amortissements	7 011	Cf Chapitre 7.1.1 Maîtrise des charges tout au long de la DSP
frais financiers	0	
Total coût annuel de détention	7 011	
TOTAL /an coût de détention des matériels	7 011	
IV. ASSURANCE DES VEHICULES		
Assurance du matériel roulant bus	9 202	
Assurances véhicules de service	0	Aucun pour le TAD
TOTAL ASSURANCES VEHICULES	9 202	yc primes & honoraires
V. FRAIS KILOMETRIQUES		
		Cf. Chapitre 7.1.2.1 Maîtrise des coûts d'énergie
Energie		
- Gazole	33 265	
- dont TIPP	-642	
- GNV	0	
Lubrifiants	1 227	
Pneumatiques	3 234	
entretien des matériels	0	
effectif personnel atelier ETC	0,8	il s'agit des ouvriers d'atelier
pièces de rechange	15 602	
main d'œuvre		
salaires brut	25 057	
charges sociales	10 078	
- dont allègements bas salaires	117	
Charges fiscales	1 155	
autres charges (dont tenue du personnel)	337	
à déduire : indemnités journalières de SS	647	
sous-traitance	1 434	entretien maintenance hors réparations, au prorata des km en propre
total entretien	51 492	
lavage	15 038	au prorata du nombre de véhicules
TOTAL /an	105 769	
soit un coût / Km	0,61	sur la base des km délégataires
VI. BUDGET INFORMATION / MARKETING		
Conception, édition, diffusion,....	0	
campagnes d'information et de promotion	0	
campagnes de lancement des tronçons	0	
TOTAL /an	0	

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2017	Observations
VII. COUT DE LA SOUS TRAITANCE		
Evois Ville	392 763	Taxis - Cf Chapitre 3.3.2.2
Evois Gare	24 988	Taxis - Cf Chapitre 3.3.2.2
Autres	55 308	
TOTAL /an	473 038	
soit un cout / Km	2.48	
VIII. FRAIS GENERAUX		
% des dépenses directes d'exploitation	15%	
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	141 462	
IX. ALEAS		
	9 912	C. Chapitre 7.1.2.2 Forte reduction des frais externes
RECAPITULATION COUT TOTAL		
II. COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION	351 919	
III AUTRES INVESTISSEMENTS	7 011	
IV. ASSURANCE DES VEHICULES	9 202	
V. FRAIS KILOMETRIQUES	105 769	
VI. BUDGET INFORMATION / MARKETING	0	
VII. COUT DE LA SOUS TRAITANCE	473 038	
VIII. FRAIS GENERAUX	141 462	
IX. ALEAS	9 912	
TOTAL COUTS	1 098 313	
Prix kilométrique forfaitaire moyen (PKFmo)	3.01	sur la base du total km
Prix par voyage	34.20	

Annexe n°3 : nouvelle annexe 25.2 - Cahier des charges - description des services

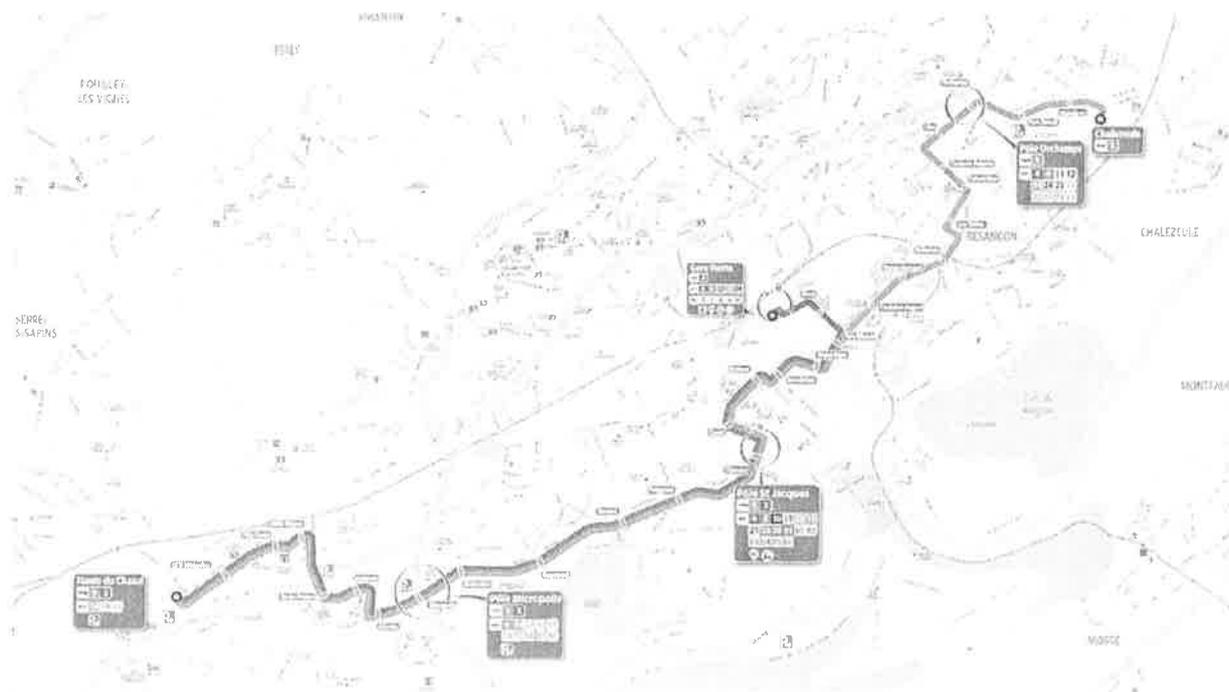
LIGNE 1 Hauts du Chazal - Chalezeule

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne

Ligne essentielle (semaine + soirée + dimanche)

Plan



Longueur de la ligne

Hauts du Chazal - Chalezeule	13,412
Chalezeule - Hauts du Chazal	13,407

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	632 124

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 4h38 – 0h48 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 156

Aller	Hauts du Chazal - Chalezeule	78
Retour	Chalezeule - Hauts du Chazal	78

Intervalle heure de pointe	10'-12'
Intervalle heure creuse	12'

Semaine vacances scolaires :

Amplitude : 4h38 – 0h34 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 122

Aller	Hauts du Chazal - Chalezeule	61
Retour	Chalezeule - Hauts du Chazal	61

Intervalle heure de pointe	16'
Intervalle heure creuse	16'

Samedi période scolaire et vacances scolaires :

Amplitude : 4h38 – 0h34 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 120

Aller	Hauts du Chazal - Chalezeule	60
Retour	Chalezeule - Hauts du Chazal	60

Intervalle matin	24'
Intervalle après-midi	14' – 16'

Semaine été :

Amplitude : 4h38 – 0h34 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 120

Aller	Hauts du Chazal - Chalezeule	60
Retour	Chalezeule - Hauts du Chazal	60

Intervalle matin	20'
Intervalle après-midi	14'

Samedi été :

Amplitude : 4h38 – 0h34 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 102

Aller	Hauts du Chazal - Chalezeule	51
Retour	Chalezeule - Hauts du Chazal	51

Intervalle matin	24'
Intervalle après-midi	16'

Dimanche et jours fériés (excepté 1^{er} mai) :

Amplitude : 5h34 – 0h34 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 72

Aller	Hauts du Chazal - Chalezeule	36
Retour	Chalezeule - Hauts du Chazal	36

Intervalle matin	42'-44'
Intervalle après-midi	21'-22'

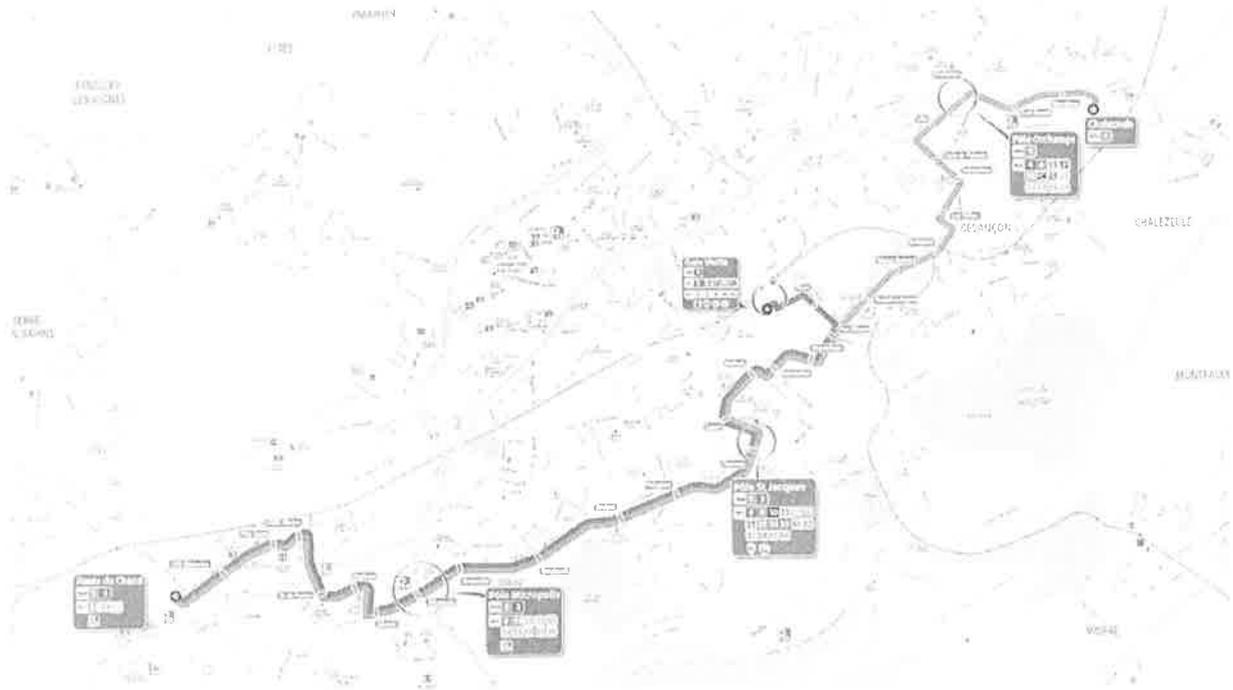
LIGNE 2 Hauts du Chazal – Gare Viotte

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne

Ligne essentielle (semaine + soirée + dimanche)

Plan



Longueur de la ligne

Hauts du Chazal – Gare Viotte	9.631
Gare Viotte – Hauts du Chazal	9.623

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	450 293

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 4h50 – 0h24 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 152

Aller	Hauts du Chazal – Gare Viotte	78
Retour	Gare Viotte – Hauts du Chazal	78

Intervalle heure de pointe	10'
Intervalle heure creuse	12'

Semaine vacances scolaires :

Amplitude : Amplitude : 4h50 – 0h12 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 120

Aller	Hauts du Chazal – Gare Viotte	60
Retour	Gare Viotte – Hauts du Chazal	60

Intervalle heure de pointe	16'
Intervalle heure creuse	16'

Samedi période scolaire et vacances scolaires :

Amplitude : 4h50 – 0h12 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 118

Aller	Hauts du Chazal – Gare Viotte	59
Retour	Gare Viotte – Hauts du Chazal	59

Intervalle matin	24'
Intervalle après-midi	14' – 16'

Semaine été :

Amplitude : 4h50 – 0h12 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 118

Aller	Hauts du Chazal – Gare Viotte	59
Retour	Gare Viotte – Hauts du Chazal	59

Intervalle heure de pointe	16'
Intervalle heure creuse	16'

Samedi été :

Amplitude : 4h50 – 0h12 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 100

Aller	Hauts du Chazal – Gare Viotte	50
Retour	Gare Viotte – Hauts du Chazal	50

Intervalle heure de pointe	24'
Intervalle heure creuse	16'

Dimanche et jours fériés (excepté 1^{er} mai) :

Amplitude : 5h34 – 0h12 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 70

Aller	Hauts du Chazal – Gare Viotte	35
Retour	Gare Viotte – Hauts du Chazal	35

Intervalle matin	42'-44'
Intervalle après-midi	21'-22'

LIGNE 3 Temis – St Maurice

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne

Ligne Essentielle (semaine + soirée + dimanche)

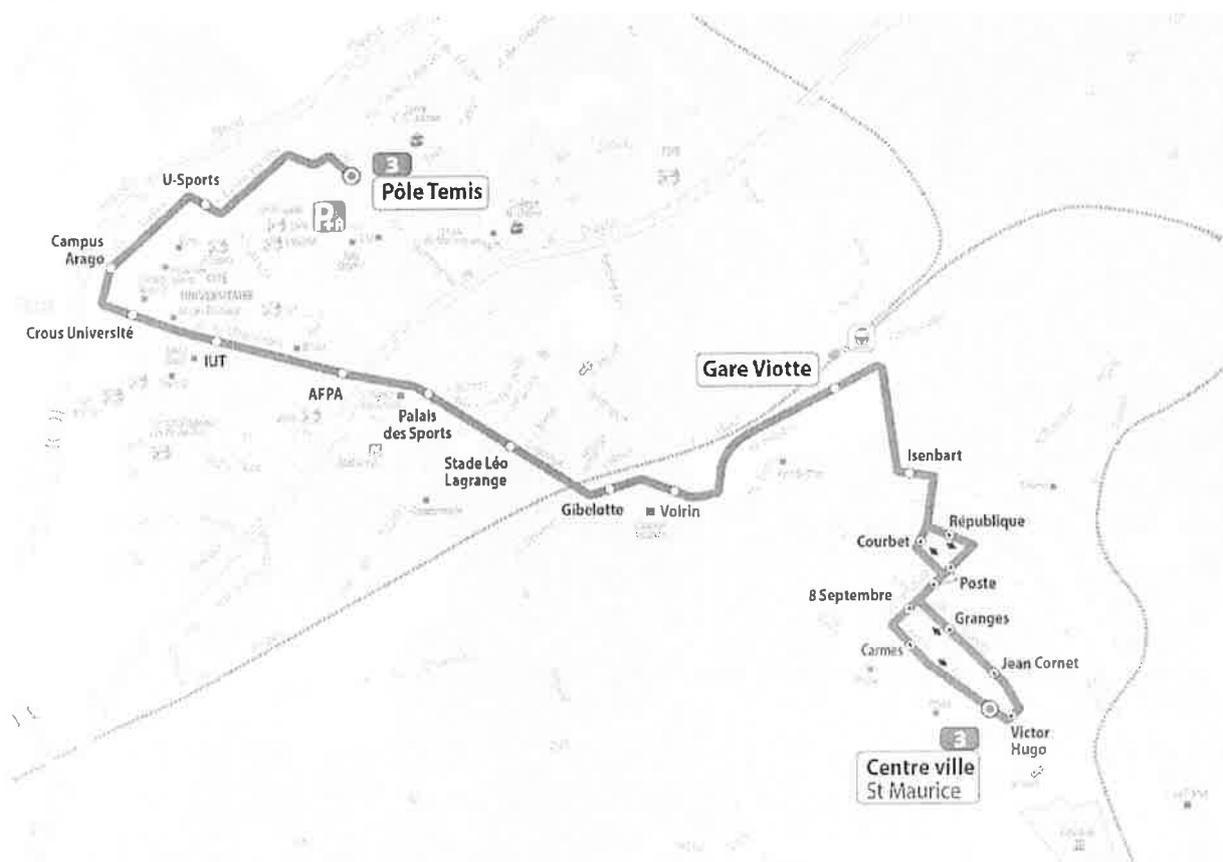
Itinéraire - Aller

Rue Manton, rue Laplace, rue de l'Observatoire, avenue Léo Lagrange, rue Voirin, Place Leclerc, avenue de la Paix, avenue Foch, pont Robert Schwint, avenue Cusenier, rue de la République, Grande Rue

Retour

Grande Rue, rue des Martelots, rue des Granges, rue de la République, rue Courbet, pont Robert Schwint, avenue Foch, avenue de la Paix, Place Leclerc, rue Voirin, avenue Léo Lagrange, avenue de l'Observatoire

Plan



Longueur de la ligne

Temis – St Maurice	6,477
St Maurice - Temis	6,402
Temis-Gare	4,635
Gare-Temis	4,517

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	338 107 doublages semaine PS (3) et express dimanche inclus

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 5h45 – 0h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 173

Aller	Temis - St Maurice	83 + 3 doublages Gare-Temis
Retour	St Maurice - Temis	84 + 3 doublages Temis-Gare

Intervalle heure de pointe	5' à 10'
Intervalle heure creuse	14' à 17'

Semaine vacances scolaires :

Amplitude : 5h54 – 0h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 132

Aller	Temis - St Maurice	65
Retour	St Maurice - Temis	67

Intervalle heure de pointe	10'-13'
Intervalle heure creuse	18'-22'

Samedi période scolaire et vacances scolaires :

Amplitude : 5h45 – 0h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 111

Aller	Temis - St Maurice	55
Retour	St Maurice - Temis	56

Intervalle matin	21'-23'
Intervalle après-midi	13'-15'

Semaine été :

Amplitude : 6h00 – 0h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 91

Aller	Temis - St Maurice	45
Retour	St Maurice - Temis	46

Intervalle heure de pointe	16'-20'
Intervalle heure creuse	20'-25'

Samedi été :

Amplitude : 6h00 – 0h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 81

Aller	Temis - St Maurice	40
Retour	St Maurice - Temis	41

Intervalle matin	23'-26'
Intervalle après-midi	17'-20'

Dimanche et jours fériés (excepté 1^{er} mai) :

Amplitude : 6h30 – 0h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 65 +2

Express / 2 départs : Gare Viotte – Temis 32 dimanches par an

Aller	Temis - St Maurice	32*
Retour	St Maurice - Temis	33*

(*) sans les injections

Intervalle matin	35'-37'
Intervalle après-midi	28'-32'

LIGNE 4 Châteaufarine - Orchamps

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne

Ligne Essentielle (semaine + soirée + dimanche)

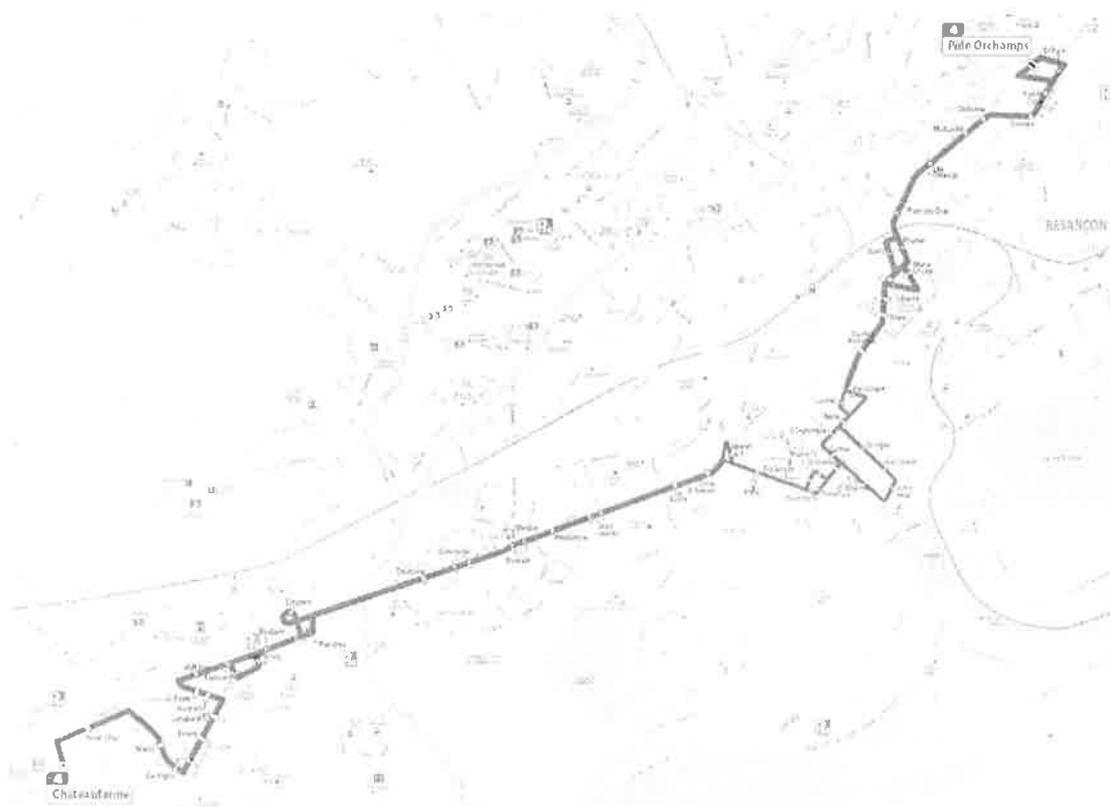
Itinéraire - Aller

Rue Breton, rue René Char, rue Marot, rue de Vigny, rue Languedoc, rue de Savoie, rue du Piémont, rue du Luxembourg, rue de Brabant, rue de Dole, rue Louise Michel, pont Canot, avenue 8 Mai, rue de l'Orme de Chamars, rue Mégevand, rue Granvelle, Grande rue, Place Victor Hugo, rue des Granges, rue de la République, rue Proudhon, pont Robert Schwint, avenue Denfert Rochereau, rue des Chaprais, rue des Deux Princesses, rue Chopard, rue Marie-Louise, rue des Cras, rue du 11 Novembre, avenue des Géraniums, rue des Cras

Retour

Boulevard Léon Blum, avenue des Géraniums, rue du 11 Novembre, rue des Cras, rue Suard, rue de Belfort, rue des Chaprais, rue Denfert Rochereau, pont Robert Schwint, avenue Cusenier, rue de la République, place du 8 Septembre, Grande Rue, rue de la Préfecture, rue Charles Nodier, avenue 8 Mai, rue Janvier, rue de Dole, rue de Brabant, rue du piémont, rue de Savoie, rue du Languedoc, rue de Vigny, rue Marot, rue René Char, rue Breton

Plan



Longueur de la ligne

Châteaufarine - Orchamps	13,730
Orchamps - Châteaufarine	13,045
Saint Jacques – Châteaufarine	8,106

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	672 829

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 5h37 – 23h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 172

Aller	Châteaufarine - Orchamps	86
Retour	Orchamps - Châteaufarine	84 + 2 départs de St Jacques
Intervalle heure de pointe		7' à 11'
Intervalle heure creuse		15' à 17' matin 10'-12' après-midi

Semaine vacances scolaires :

Amplitude : 5h31 – 23h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 136

Aller	Châteaufarine - Orchamps	68
Retour	Orchamps - Châteaufarine	67 + 1 départ de St Jacques
Intervalle heure de pointe		10'-13'
Intervalle heure creuse		17'-20'

Samedi période scolaire et vacances scolaires :

Amplitude : 5h31 – 23h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 136

Aller	Châteaufarine - Orchamps	68
Retour	Orchamps - Châteaufarine	67 + 1 départ de St Jacques
Intervalle matin		17'-19'
Intervalle après-midi		10'-12'

Semaine été :

Amplitude : 5h38 – 23h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 109

Aller	Châteaufarine - Orchamps	55
Retour	Orchamps - Châteaufarine	53 + 1 départ de St Jacques
Intervalle heure de pointe		16'-18'
Intervalle heure creuse		20'-24'

Samedi été :

Amplitude : 5h38 – 23h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 99

Aller	Châteaufarine - Orchamps	50
Retour	Orchamps - Châteaufarine	48 + 1 départ de St Jacques
Intervalle matin		23'-26'
Intervalle après-midi		17'-20'

Dimanche et jours fériés (excepté 1^{er} mai) :

Amplitude : 6h30 – 23h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 66

Aller	Châteaufarine - Orchamps	33
Retour	Orchamps - Châteaufarine	33
Intervalle matin		35'-38'
Intervalle après-midi		28'-32'

LIGNE 5 St Claude - Bregille

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne

Ligne Essentielle (semaine + soirée + dimanche)

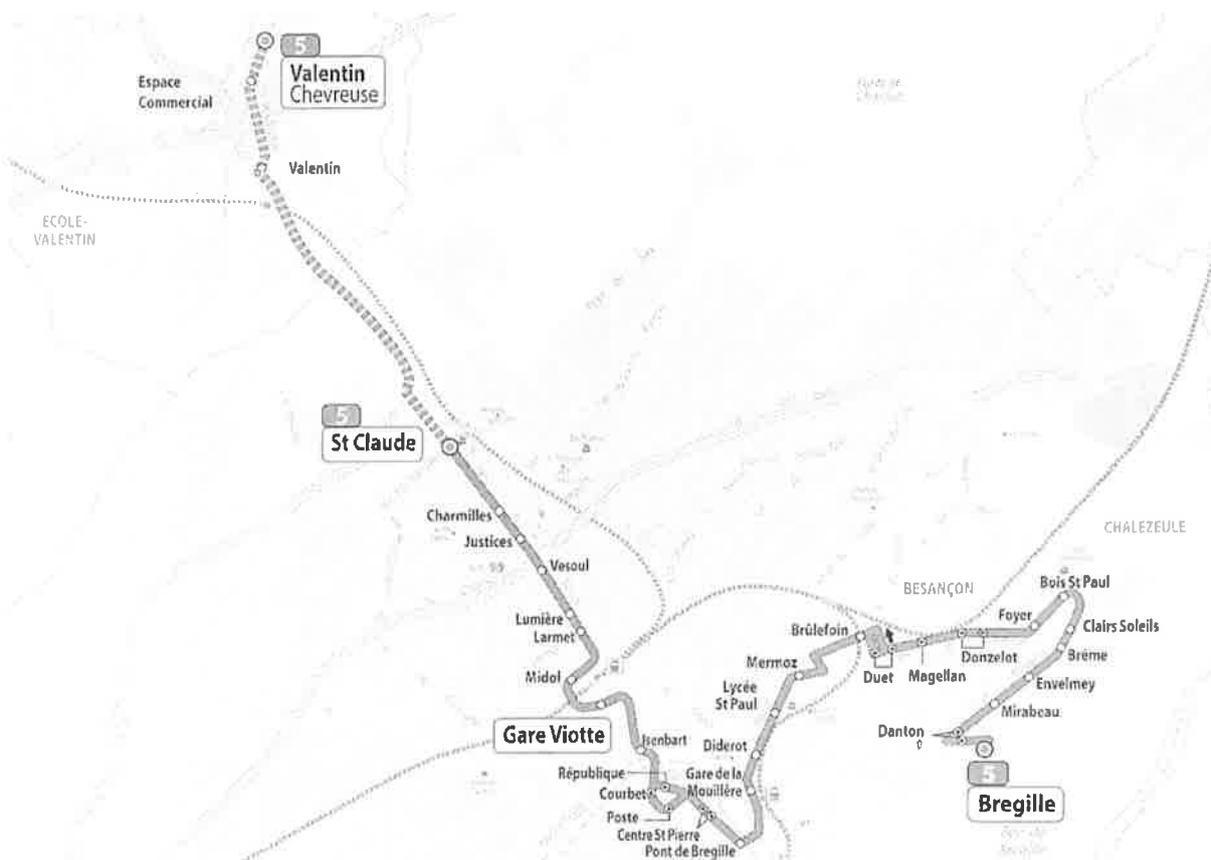
Itinéraire / Aller

(Route de Châtillon, rocade), rue de Vesoul, avenue de la Paix, avenue Foch, pont Robert Schwint, rue Cusenier, avenue Gaulard, pont de Bregille, avenue Droz, boulevard Diderot, rue de Chalezeule, rue Tristan Bernard, rue Bouvard, rue de Chalezeule, rue Mirabeau, rue Boissy d'Anglas

Retour

Rue Boissy d'Anglas, rue Mirabeau, rue de Chalezeule, rue Duet, rue Tristan Bernard, rue de Chalezeule, boulevard Diderot, avenue Gaulard, rue de la République, rue Proudhon, pont Robert Schwint, avenue Foch, avenue de la Paix, rue de Vesoul, (rocade, route de Châtillon)

Plan



Longueur de la ligne

St Claude - Bregille	8,738
Bregille - St Claude	8,765
Valentin - Bregille	12,488
Bregille - Valentin	12,332

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	450 958

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 5h30 – 23h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 142

Aller	St Claude - Bregille	69 + 2 au départ de Valentin
Retour	Bregille – St Claude	69 + 2 jusqu'à Valentin

Intervalle heure de pointe	10' à 11'
Intervalle heure creuse	14' à 17'

Semaine vacances scolaires :

Amplitude : 5h30 – 23h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 108

Aller	St Claude - Bregille	52 +2 au départ de Valentin
Retour	Bregille – St Claude	52 +2 jusqu'à Valentin

Intervalle heure de pointe	10'-13'
Intervalle heure creuse	17'-22'

Samedi période scolaire et vacances scolaires :

Amplitude : 5h30 – 23h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 106

Aller	St Claude - Bregille	51 + 2 au départ de Valentin
Retour	Bregille – St Claude	51 + 2 jusqu'à Valentin

Intervalle matin	20'-24'
Intervalle après-midi	15'-17'

Semaine été :

Amplitude : 5h30 – 23h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 92

Aller	St Claude - Bregille	44 +2 au départ de Valentin
Retour	Bregille – St Claude	44 +2 jusqu'à Valentin

Intervalle heure de pointe	16'-18'
Intervalle heure creuse	23'

Samedi été :

Amplitude : 5h38 – 23h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 80

Aller	St Claude - Bregille	38 + 2 au départ de Valentin
Retour	Bregille – St Claude	38 + 2 jusqu'à Valentin

Intervalle matin	18'-20'
Intervalle après-midi	27'-30'

Dimanche et jours fériés (excepté 1^{er} mai) :

Amplitude : 6h30 – 23h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 62

Aller	St Claude - Bregille	28 + 3 au départ de Valentin
Retour	Bregille – St Claude	28 + 3 jusqu'à Valentin

Intervalle matin	35'-38'
Intervalle après-midi	27'-30'

LIGNE 6 La Fayette – Fort Benoît

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne

Ligne Essentielle (semaine + soirée + Dimanche)

Itinéraire / Aller

Rue La Fayette, boulevard Allende, rue Bertrand Russel, rue Blaise Pascal, rue Bertrand Russel, boulevard Allende, boulevard Kennedy, boulevard Churchill, boulevard Blum, rue de Belfort

Retour

Boulevard Blum, boulevard Churchill, boulevard Kennedy, boulevard Allende, rue Bertrand Russel, rue Blaise Pascal, rue Bertrand Russel, boulevard Allende, rue La Fayette

Plan



Longueur de la ligne

La Fayette – Fort Benoît	11,938
Fort Benoît – La Fayette	11,841

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	307 629

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 6h13 – 22h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 90

Aller	La Fayette – Fort Benoît	45
Retour	Fort Benoît – La Fayette	45

Intervalle heure de pointe	12' - 18'
Intervalle heure creuse	28' - 32'

Semaine vacances scolaires :

Amplitude : 6h15-22h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 72

Aller	La Fayette – Fort Benoît	36
Retour	Fort Benoît – La Fayette	36

Intervalle heure de pointe	19'-23'
Intervalle heure creuse	32'-38'

Samedi période scolaire et vacances scolaires :

Amplitude : 6h15-22h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 60

Aller	La Fayette – Fort Benoît	30
Retour	Fort Benoît – La Fayette	30

Intervalle matin	35'-40'
Intervalle après-midi	25'-30'

Semaine été :

Amplitude : 6h15-22h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 50

Aller	La Fayette – Fort Benoît	25
Retour	Fort Benoît – La Fayette	25

Intervalle heure de pointe	32'
Intervalle heure creuse	38'-40'

Samedi été :

Amplitude : 6h15-22h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 40

Aller	La Fayette – Fort Benoît	20
Retour	Fort Benoît – La Fayette	20

Intervalle matin	50'-52'
Intervalle après-midi	42'-44'

Dimanche et jours fériés (excepté 1^{er} mai) :

Amplitude : 7h15-22h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 40

Aller	La Fayette – Fort Benoît	20
Retour	Fort Benoît – La Fayette	20

Intervalle matin	45'
Intervalle après-midi	40'

LIGNE 10 Tilleroyes – Palente ZI

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne

Ligne principale (semaine)

Itinéraire / Aller

Chemin du Sanatorium, chemin des Tilleroyes, route de Gray, rue Jouchoux, rue Denis Papin, boulevard Kennedy, rue Jacquard, rue Clemenceau, rue Pergaud, rue de Dole, rue du Polygone, boulevard de Gaulle, pont Charles de Gaulle, place St Jacques, Mégevand, rue Granvelle, Grande Rue, place Victor Hugo, rue des Granges, rue de la République, rue Proudhon, pont Robert Schwint, avenue Denfert Rochereau, rue des Chaprais, rue des Deux Princesses, rue Chopard, rue de Belfort, rue Marie-Louise, rue des Cras, rue Paul Bert, rue Lanchy, boulevard Blum, rue des Courtils

Retour

Chemin de Palente, rue des Courtils, boulevard Blum, rue Lanchy, rue Paul Bert, rue des Cras, rue Suard, rue de Belfort, rue des Chaprais, avenue Denfert Rochereau, pont Robert Schwint, rue Cusenier, rue de la République, Place du 8 Septembre, rue de la Préfecture, rue Charles Nodier, Place St Jacques, pont Charles de Gaulle, rue du Polygone, rue de Dole, rue Pergaud, rue Clemenceau, rue jacquard, boulevard Kennedy, rue Denis Papin, rue Jouchoux, route de Gray, chemin des Tilleroyes, chemin du Sanatorium

Plan



Longueur de la ligne

Tilleroyes – Palente ZI	14,266
Palente ZI - Tilleroyes	13,467

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	428 989

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 5h30 – 20h40 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 118

Aller	Tilleroyes – Palente ZI	59
Retour	Palente ZI - Tilleroyes	59

Intervalle heure de pointe	10' - 12'
Intervalle heure creuse	16' - 19'

Semaine vacances scolaires :

Amplitude : 5h29 – 20h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 92

Aller	Tilleroyes – Palente ZI	46
Retour	Palente ZI - Tilleroyes	46

Intervalle heure de pointe	14'-16'
Intervalle heure creuse	20'-25'

Samedi période scolaire et Vacances scolaires :

Amplitude : 5h29 – 20h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 80

Aller	Tilleroyes – Palente ZI	40
Retour	Palente ZI - Tilleroyes	40

Intervalle matin	23'-26'
Intervalle après-midi	15'-19'

Semaine été :

Amplitude : 5h40 – 20h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 71

Aller	Tilleroyes – Palente ZI	36
Retour	Palente ZI - Tilleroyes	35

Intervalle heure de pointe	17'-19'
Intervalle heure creuse	21'-25'

Samedi été :

Amplitude : 5h40 – 20h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 62

Aller	Tilleroyes – Palente ZI	31
Retour	Palente ZI - Tilleroyes	31

Intervalle matin	30'
Intervalle après-midi	25'

LIGNE 11 Founottes – Orchamps

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne

Ligne principale (semaine)

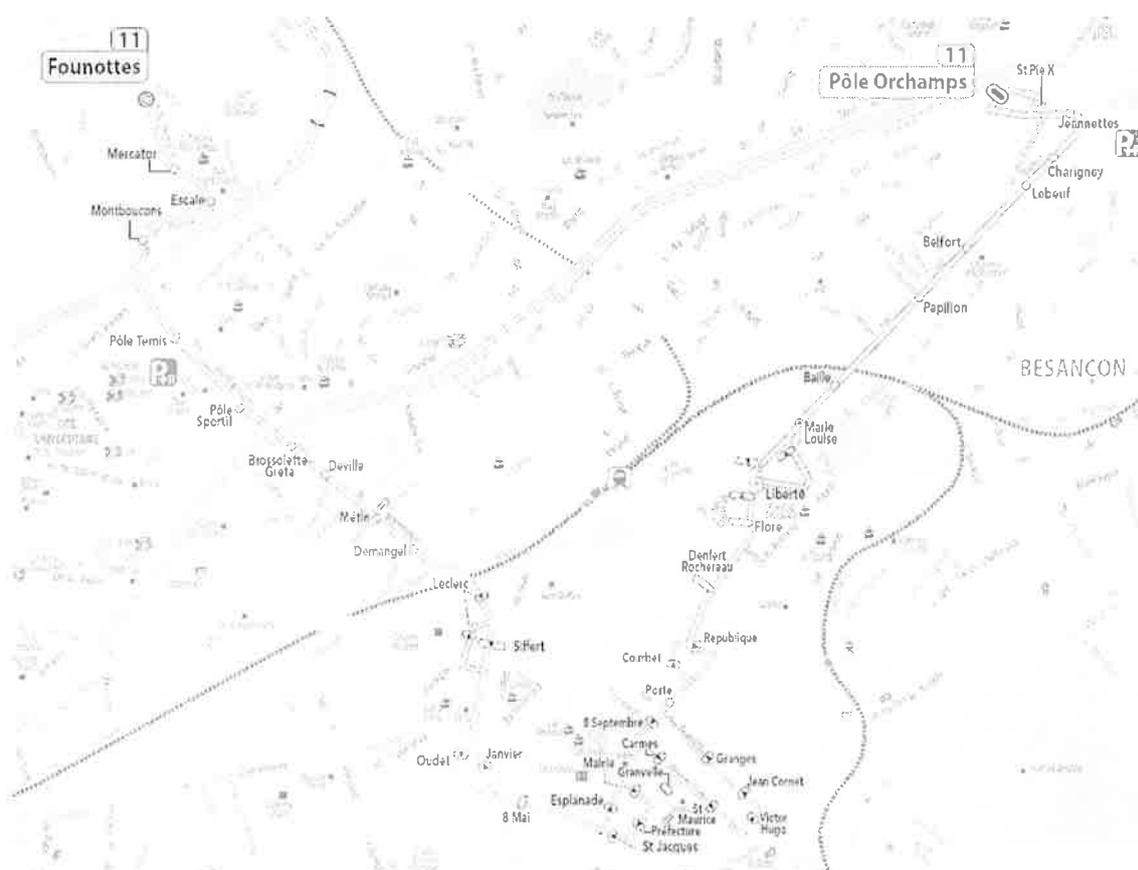
Itinéraire / Aller

Rue Mercator, rue de l'Escale, avenue des Montboucons, avenue de Montrapon, avenue Siffert, rue Oudet, pont Canot, avenue 8 Mai, rue de l'Orme de Chamars, rue Mégevand, rue Granvelle, Grande Rue, place Victor Hugo, rue des Granges, rue de la République, rue Proudhon pont Robert Schwint, avenue Denfert Rochereau, rue des Chaprais, rue des Deux Princesses, rue Chopard, rue de Belfort

Retour

Boulevard Blum, avenue des Géraniums, rue des Jeannettes, rue de Belfort, rue des Chaprais, avenue Denfert Rochereau, pont Robert Schwint, avenue Cusenier, rue de la République, place du 8 Septembre, grande Rue, rue de la Préfecture, rue Charles Nodier, avenue 8 Mai, pont Canot, avenue Siffert, rue Vieille, place Leclerc, avenue de Montrapon, avenue des Montboucons, rue de l'Escale, rue Mercator

Plan



Longueur de la ligne

Founottes – Orchamps	10,378
Orchamps – Founottes	9,446

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	319 408

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 5h30 – 20h38 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 124

Aller	Founottes – Orchamps	62
Retour	Orchamps – Founottes	62

Intervalle heure de pointe	8'-11'
Intervalle heure creuse	16'-19'

Semaine vacances scolaires :

Amplitude : 5h30 – 20h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 102

Aller	Founottes – Orchamps	51
Retour	Orchamps – Founottes	51

Intervalle heure de pointe	11'-14'
Intervalle heure creuse	19'-23'

Samedi période scolaire et vacances scolaire :

Amplitude : 5h30 – 20h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 80

Aller	Founottes – Orchamps	40
Retour	Orchamps – Founottes	40

Intervalle matin	23'-25'
Intervalle après-midi	15'-19'

Semaine été :

Amplitude : 5h30 – 20h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 71

Aller	Founottes – Orchamps	35
Retour	Orchamps – Founottes	36

Intervalle heure de pointe	16'-17'
Intervalle heure creuse	24'-25'

Samedi été :

Amplitude : 5h36 – 20h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 62

Aller	Founottes – Orchamps	31
Retour	Orchamps – Founottes	31

Intervalle matin	28'-32'
Intervalle après-midi	25'

LIGNE 14 Hauts du Chazal – Fort Benoît

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne

Ligne principale (semaine)

Itinéraire / Aller

Rue Ambroise Paré, rue Milleret, rue Dolto, rue de Savoie, rue du Languedoc, rue des Causse, boulevard Allende, boulevard Kennedy, rue Jouchoux, route de Gray, traversée du Campus, avenue de l'Observatoire, rue Laplace, rue Mantion, avenue des Montboucons, boulevard Churchill, boulevard Blum, rue de Belfort

Retour

Boulevard Blum, boulevard Churchill, avenue des Montboucons, rue Laplace, avenue de l'Observatoire, traversée du Campus, route de Gray, rue Jouchoux, boulevard Kennedy, boulevard Allende, rue des Causse, rue du Languedoc, rue de Savoie, rue Dolto, rue Milleret, rue Ambroise Paré

Plan



Longueur de la ligne

Hauts du Chazal – Fort Benoît	13,400
Fort Benoît – Hauts du Chazal	13,375

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	402 428

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 5h35 – 20h20 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 128

Aller	Hauts du Chazal – Fort Benoît	64
Retour	Fort Benoît – Hauts du Chazal	64

Intervalle heure de pointe	9' - 13'
Intervalle heure creuse	18' - 23'

Semaine vacances scolaires :

Amplitude : 5h38 – 20h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 76

Aller	Hauts du Chazal – Fort Benoît	38
Retour	Fort Benoît – Hauts du Chazal	38

Intervalle heure de pointe	17'-21'
Intervalle heure creuse	28'-32'

Samedi période scolaire et vacances scolaires :

Amplitude : 5h45 – 20h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 56

Aller	Hauts du Chazal – Fort Benoît	28
Retour	Fort Benoît – Hauts du Chazal	28

Intervalle matin	35'-40'
Intervalle après-midi	25'-30'

Semaine été :

Amplitude : 5h45 – 19h30 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 46

Aller	Hauts du Chazal – Fort Benoît	23
Retour	Fort Benoît – Hauts du Chazal	23

Intervalle heure de pointe	22'-26'
Intervalle heure creuse	32'-36'

Samedi été :

Amplitude : 5h45 – 19h30 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 38

Aller	Hauts du Chazal – Fort Benoît	19
Retour	Fort Benoît – Hauts du Chazal	19

Intervalle matin	50'
Intervalle après-midi	42'-44'

LIGNE 15 Campus – Centre-ville

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne

Ligne principale (semaine)

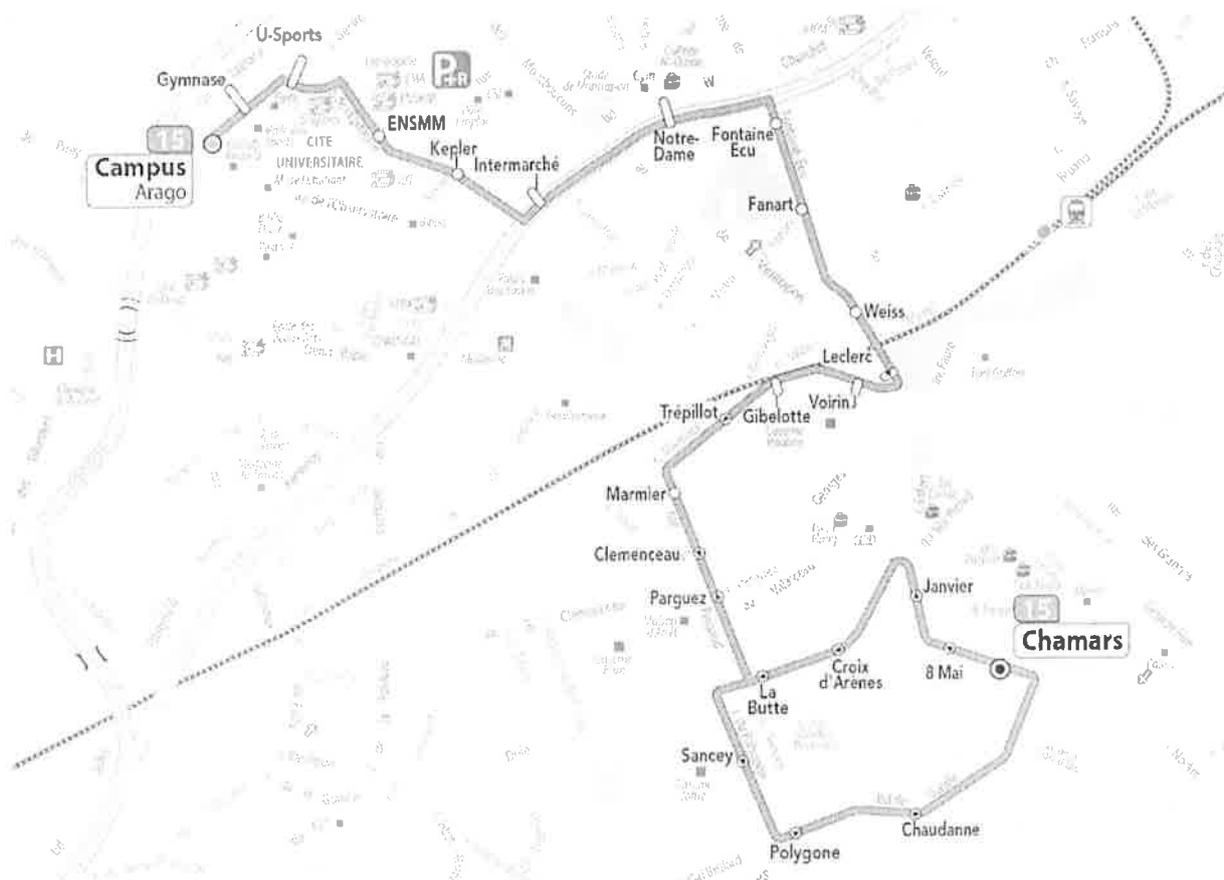
Itinéraire / Aller

Rue Laplace, rue de l'Épitaphe, boulevard Churchill, rue Fontaine-Écu, rampe de Montrapon, place Leclerc, rue Voiron, rue Xavier Marmier, rue Pergaud, rue de Dole, rue du Polygone, Boulevard Charles de Gaulle, Pont Charles de Gaulle, place St Jacques

Retour

Place St Jacques, avenue 8 Mai, pont Canot, rue Janvier, rue de Dole, rue Pergaud, rue Xavier Marmier, rue 60^{ème} RI, place Leclerc, rampe de Montrapon, rue de Fontaine-Écu, boulevard Churchill, rue de l'Épitaphe, rue Laplace

Plan



Longueur de la ligne

Campus – Centre-ville	6,518
Centre-ville – Campus	6,686

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	210 808

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 5h49 – 20h30 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 124

Aller	Campus – Centre-ville	63
Retour	Centre-ville – Campus	61

Intervalle heure de pointe	10' - 12'
Intervalle heure creuse	16' - 19'

Semaine vacances scolaires :

Amplitude : 5h50 – 20h30 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 94

Aller	Campus – Centre-ville	47
Retour	Centre-ville – Campus	47

Intervalle heure de pointe	14'-16'
Intervalle heure creuse	20'-25'

Samedi période scolaire et vacances scolaires :

Amplitude : 5h50 – 20h30 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 78

Aller	Campus – Centre-ville	39
Retour	Centre-ville – Campus	39

Intervalle matin	25'-30'
Intervalle après-midi	15'-19'

Semaine été :

Amplitude : 5h50 – 20h30 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 71

Aller	Campus – Centre-ville	36
Retour	Centre-ville – Campus	35

Intervalle heure de pointe	17'-19'
Intervalle heure creuse	24'-25'

Samedi été :

Amplitude : 5h50 – 20h30 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 54

Aller	Campus – Centre-ville	27
Retour	Centre-ville – Campus	27

Intervalle matin	30'-35'
Intervalle après-midi	25'-30'

LIGNE 20 Valentin – Rivotte

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne

Ligne principale (semaine)

Itinéraire / Aller

Route de Châtillon, rue de la Combe, rue du Puits, chemin de Valentin, chemin des Torcols, rue Grenot, rue Jean Wyrsh, rue de Trey, rue Francis Clerc, rue Bruand, rue du Chasnot, rue de la Rotonde, rue du Château Rose, rue de Belfort, rue des Chaprais, avenue Denfert Rochereau, pont Robert Schwint, rue Cusenier, avenue Gaulard, Faubourg Rivotte

Retour

Faubourg Rivotte, Avenue Gaulard, rue de la République, rue Proudhon, pont Robert Schwint, avenue Denfert Rochereau, rue des Chaprais, rue de Belfort, rue du Chasnot, rue Henri Baigue, rue Francis Clerc, rue de Trey, rue Jean Wyrsh, rue Grenot, rue Andrey, chemin des Torcols, chemin de Valentin, rue du Puits, rue de la Combe.

Plan



Longueur de la ligne

Valentin – Centre-ville	8,110
Centre-ville – Valentin	8,031

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	222 865

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 6h00 – 20h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 100

Aller	Valentin – Centre-ville	50
Retour	Centre-ville – Valentin	50

Intervalle heure de pointe	12' - 14'
Intervalle heure creuse	23' - 25'

Semaine vacances scolaires :

Amplitude : 6h00– 20h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 80

Aller	Valentin – Centre-ville	40
Retour	Centre-ville – Valentin	40

Intervalle heure de pointe	14'-16'
Intervalle heure creuse	20'-25'

Samedi période scolaire et vacances scolaires :

Amplitude : 6h00– 20h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 62

Aller	Valentin – Centre-ville	32
Retour	Centre-ville – Valentin	32

Intervalle matin	30'
Intervalle après-midi	23'

Semaine été :

Amplitude : 6h30– 20h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 62

Aller	Valentin – Centre-ville	31
Retour	Centre-ville – Valentin	31

Intervalle heure de pointe	30'
Intervalle heure creuse	32'

Samedi été :

Amplitude : 6h20– 20h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 52

Aller	Valentin – Centre-ville	26
Retour	Centre-ville – Valentin	26

Intervalle matin	30'
Intervalle après-midi	25'

LIGNE 21 Velotte / Port Douvot – Chaffanjon

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne
Ligne locale (semaine)

Itinéraire

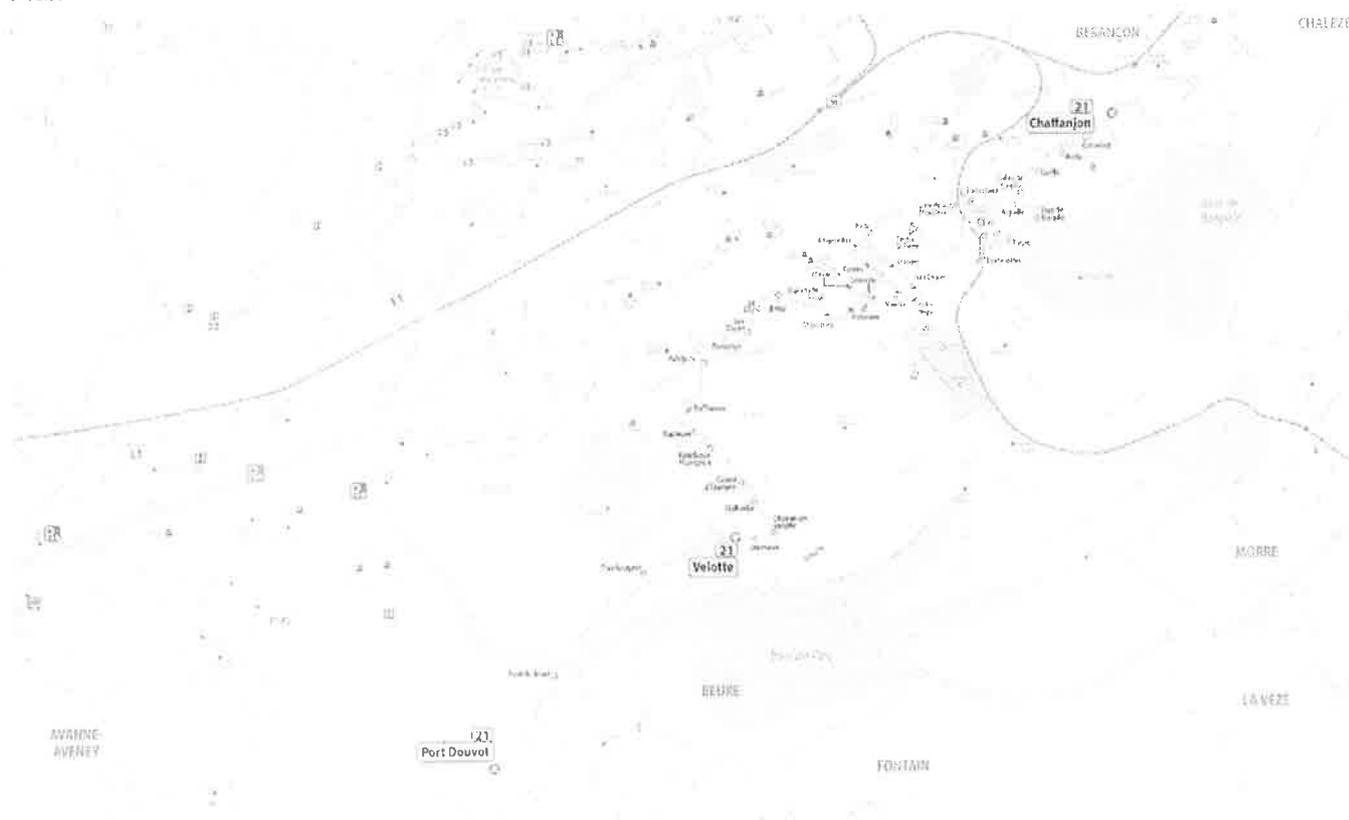
Aller

(Port Douvot), chemin des Journaux, rue de Velotte, rue de la Grette, boulevard de Gaulle, Rue Plançon, pont Canot, rue de l'Orme de Chamars, rue Mégevand, rue de la Préfecture, Grande Rue, place Victor Hugo, rue des Granges, rue de la République, rue Gaulard, pont de Bregille, avenue Droz, boulevard Diderot, rue des Fontenottes, chemin du Fort de Bregille, rue Chaffanjon,

Retour

(Rue Sieyès), rue Chaffanjon, chemin du Fort de Bregille, rue des Fontenottes, boulevard Diderot, avenue Droz, pont de Bregille, avenue Gaulard, rue de la République, place du 8 Septembre, Grande Rue, rue de la Préfecture, rue Charles Nodier, pont Canot, Rue Plançon, boulevard de Gaulle, rue de la Grette, rue de Velotte, chemin des Journaux, (Port Douvot)

Plan



Longueur de la ligne

Port Douvot – Chaffanjon	10,376
Chaffanjon –Port Douvot	9,715
Velotte– Chaffanjon	8,369
Chaffanjon – Velotte	7,942

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	181 657

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 6h00 – 19h50 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 84

Aller	Velotte / Port Douvot – Chaffanjon	42
Retour	Chaffanjon – Velotte / Port Douvot	42

Intervalle heure de pointe	15' - 20'
Intervalle heure creuse	20' - 25'

Semaine vacances scolaires :

Amplitude : 6h00 – 19h50 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 60

Aller	Velotte / Port Douvot – Chaffanjon	30
Retour	Chaffanjon – Velotte / Port Douvot	30

Intervalle heure de pointe	18'-22'
Intervalle heure creuse	20'-25'

Samedi période scolaire et vacances scolaires :

Amplitude : 6h30 – 19h50 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 56

Aller	Velotte / Port Douvot – Chaffanjon	28
Retour	Chaffanjon – Velotte / Port Douvot	28

Intervalle matin	35'
Intervalle après-midi	22'-25'

Semaine été :

Amplitude : 6h30 – 19h30 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 52

Aller	Velotte / Port Douvot – Chaffanjon	26
Retour	Chaffanjon – Velotte / Port Douvot	26

Intervalle heure de pointe	35
Intervalle heure creuse	35

Samedi été : 2017

Amplitude : 6h30 – 19h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 46

Aller	Velotte / Port Douvot – Chaffanjon	23
Retour	Chaffanjon – Velotte / Port Douvot	23

Intervalle matin	43'-47'
Intervalle heure après-midi	28'-32'

LIGNE 22 Avanne – Près de Vaux

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne
Ligne locale (semaine)

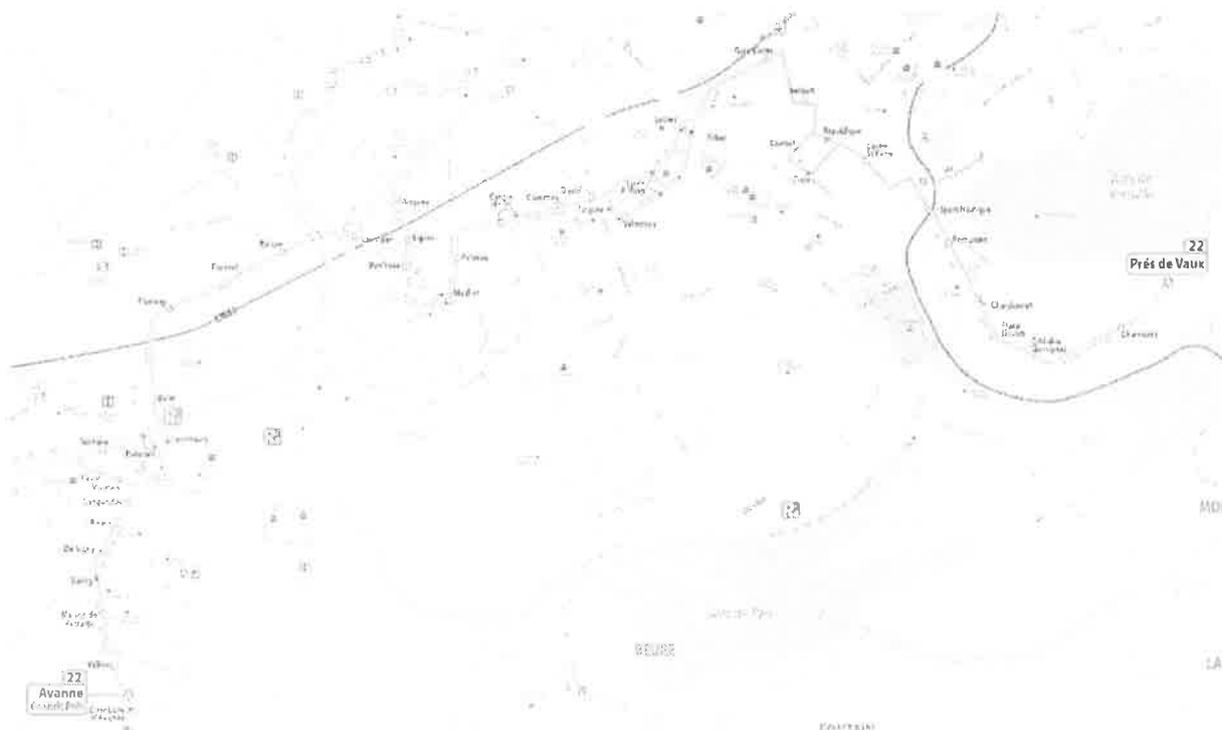
Itinéraire / Aller

Rue des Cerisiers, rue de Vigny, rue de Languedoc, avenue Ile de France, rue du Luxembourg, rue de Dole, boulevard Fleming, boulevard Edison, rue Lavoisier, boulevard Kennedy, rue Jouchoux, rue du Puits, rue de la Gouille, rue de la Pelouse, rue Clémenceau, rue Pergaud, rue Villarceau, place Leclerc, avenue de la Paix, avenue Foch, pont Robert Schwint, rue Cusenier, avenue Gaulard, pont de Bregille, avenue de Chardonnet, chemin des Prés de Vaux

Retour

Chemin des Prés de Vaux, avenue Chardonnet, pont de Bregille, avenue Gaulard, rue de la République, rue Proudhon, pont Robert Schwint, avenue Foch, avenue de la Paix, avenue Siffert, rue Vieille, avenue Clémenceau, rue de la Pelouse, rue de la Basilique, rue du Puits, rue Jouchoux, boulevard Kennedy, rue Lavoisier, rue Edison, boulevard Fleming, rue du Luxembourg, avenue Ile de France, rue de Vigny, rue des Cerisiers

Plan



Longueur de la ligne

Avanne – Près de Vaux	14,345
Près de Vaux – Avanne	13,713

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	241 942

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire:

Amplitude : 5h41 – 19h10 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 60

Aller	Avanne – Prés de Vaux	30
Retour	Prés de Vaux – Avanne	30

Intervalle heure de pointe	23' - 27'
Intervalle heure creuse	30' - 35'

Semaine vacances scolaires :

Amplitude : 5h43 – 19h10 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 54

Aller	Avanne – Prés de Vaux	27
Retour	Prés de Vaux – Avanne	27

Intervalle heure de pointe	35'
Intervalle heure creuse	35'

Samedi période scolaire et vacances scolaires :

Amplitude : 5h43 – 19h10 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 54

Aller	Avanne – Prés de Vaux	27
Retour	Prés de Vaux – Avanne	27

Intervalle matin	35' - 40'
Intervalle après-midi	24' - 27'

Semaine été :

Amplitude : 5h43 – 19h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 52

Aller	Avanne – Prés de Vaux	26
Retour	Prés de Vaux – Avanne	26

Intervalle heure de pointe	35'
Intervalle heure creuse	35'

Samedi été :

Amplitude : 5h43 – 19h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 45

Aller	Avanne – Prés de Vaux	22
Retour	Prés de Vaux – Avanne	23

Intervalle matin	43' - 47'
Intervalle heure après-midi	28' - 32'

LIGNE 23 Temis – Passerelle

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne
Ligne locale (Semaine)

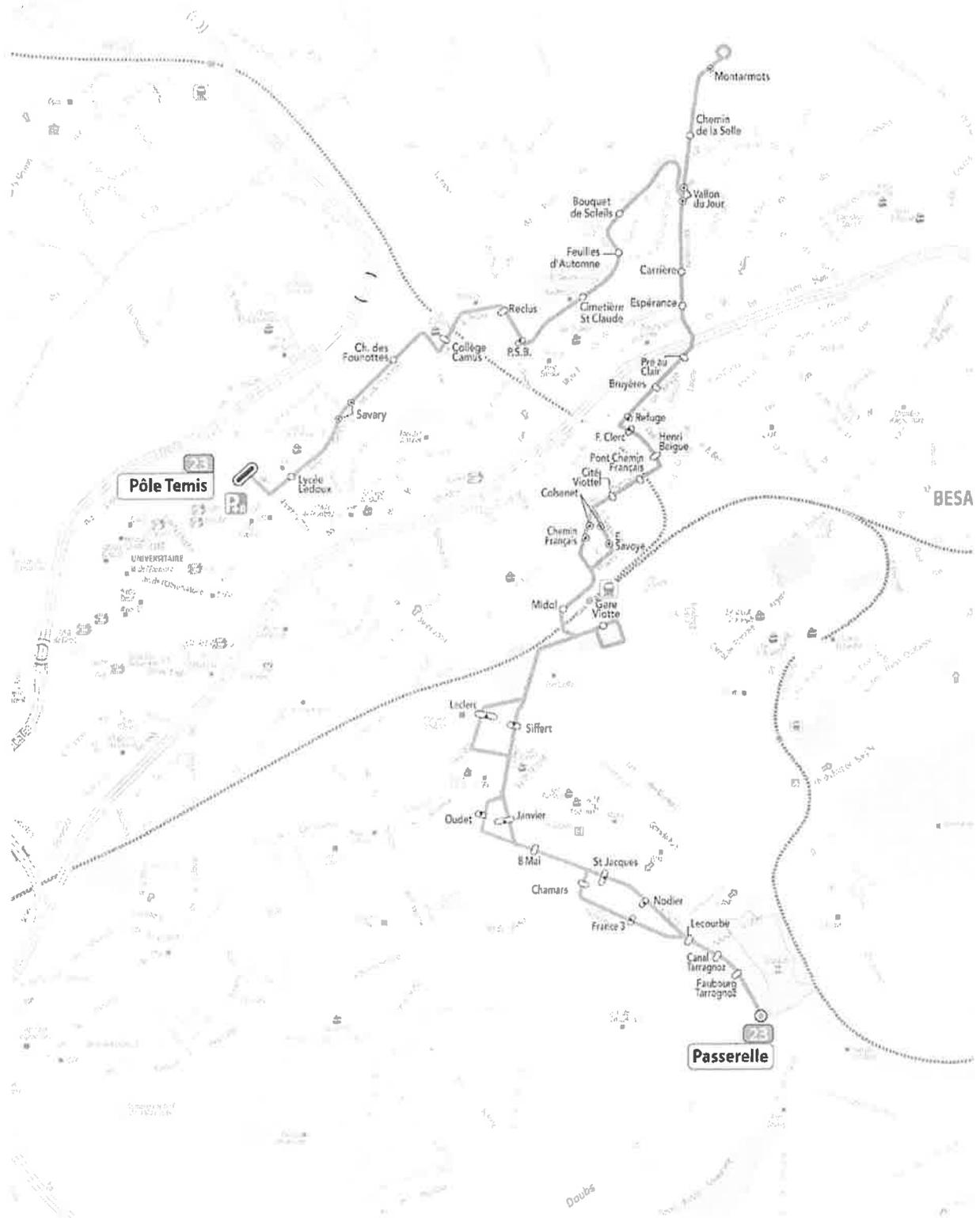
Itinéraire / Aller

Avenue des Montboucons, rue Savary, rue des Founottes, rue de Vesoul, rue Reclus, chemin des Torcols, chemin des Grands Bas, rue des Feuilles d'Automne, chemin des Montarmots, rue du Refuge, rue Francis Clerc, chemin Français, rue de Savoye, rue Bruand, rue de Vesoul, avenue de la Paix, avenue Edgar Faure, avenue Siffert, rue Oudet, pont Canot, avenue 8 Mai, avenue de la gare d'eau, faubourg Tarragnoz

Retour

Faubourg Tarragnoz, rue Charles Nodier, avenue 8 Mai, pont Canot, rue Janvier, avenue Siffert, avenue Edgar Faure, rue de Vesoul, chemin Français, rue Francis Clerc, rue du Refuge, rue de Trey, chemin des Montarmots, rue des Feuilles d'Automne, chemin des Grands Bas, chemin des Torcols, rue Reclus, rue de Vesoul, rue des Founottes, rue Savary, avenue des Montboucons

Plan



Longueur de la ligne

Temis - Passerelle	12,539
Passerelle - Temis	12,260

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	203 977

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 6h00 – 19h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 58

Aller	Temis - Passerelle	29
Retour	Passerelle - Temis	29

Intervalle heure de pointe	20' - 25'
Intervalle heure creuse	30' - 32'

Semaine vacances scolaires :

Amplitude : 6h00 – 19h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 52

Aller	Temis - Passerelle	26
Retour	Passerelle - Temis	26

Intervalle heure de pointe	35'
Intervalle heure creuse	35'

Samedi période scolaire et vacances scolaires :

Amplitude : 6h00 – 19h45 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 50

Aller	Temis - Passerelle	25
Retour	Passerelle - Temis	25

Intervalle matin	35'-40'
Intervalle après-midi	25'-28'

Semaine été :

Amplitude : 6h00– 19h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 47

Aller	Temis - Casamène	24
Retour	Casamène - Temis	23

Intervalle heure de pointe	35'
Intervalle heure creuse	35'

Samedi été :

Amplitude : 6h00– 19h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 44

Aller	Temis - Passerelle	22
Retour	Passerelle - Temis	22

Intervalle matin	43'-47'
Intervalle heure après-midi	28'-32'

LIGNE 24 Orchamps – Centre-ville

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne
Ligne locale (Semaine)

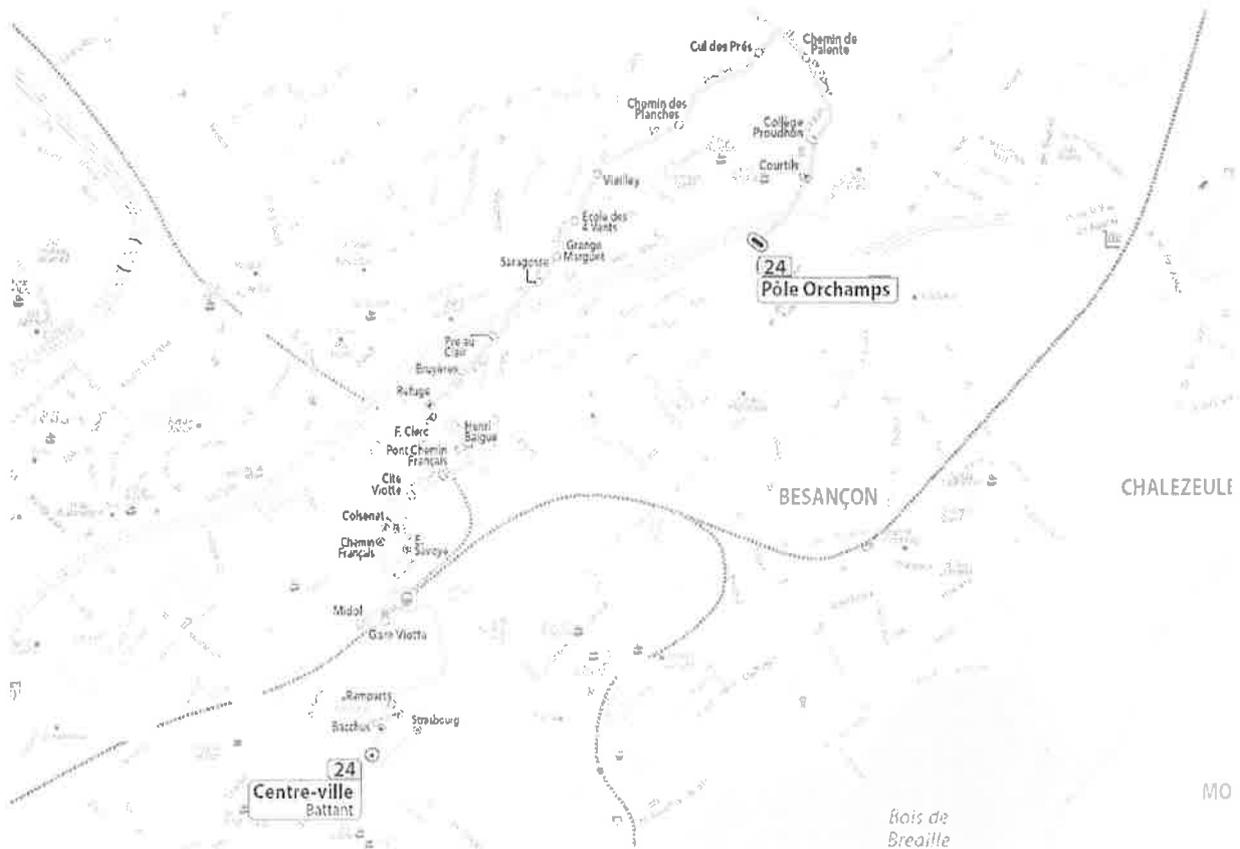
Itinéraire / Aller

Rue des Cras, rue des Courtils, chemin de Palente, chemin des Planches, chemin de Vieilley, rue du Refuge, rue Francis Clerc, chemin Français, rue de Savoyen rue Bruand, rue de Vesoul, avenue de la Paix, avenue Edgar Faure, rue Battant, rue du Petit Battabt, quai de Strasbourg...

Retour

Rue Battant, avenue Edgar Faure, avenue de la Paix, rue de Vesoul, chemin Français, rue Francis Clerc, rue du Refuge, chemin de Vieilley, chemin des Planches, chemin de Palente, rue des Courtils, rue des Cras

Plan



Longueur de la ligne

Orchamps – Battant	6,342
Battant – Orchamps	6,598

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	100 332

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 6h20 – 19h30 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 54

Aller	Orchamps – Centre-ville	27
Retour	Centre-ville – Orchamps	27

Intervalle heure de pointe	20' - 25'
Intervalle heure creuse	30' - 32'

Semaine vacances scolaires :

Amplitude : 6h20 – 19h30 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 50

Aller	Orchamps – Centre-ville	25
Retour	Centre-ville – Orchamps	25

Intervalle heure de pointe	35'
Intervalle heure creuse	35'

Samedi période scolaire et vacances scolaires :

Amplitude : 6h20 – 19h30 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 50

Aller	Orchamps – Centre-ville	25
Retour	Centre-ville – Orchamps	25

Intervalle matin	35'-40'
Intervalle après-midi	25'-28'

Semaine été :

Amplitude : 6h20 – 19h30 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 48

Aller	Orchamps – Centre-ville	24
Retour	Centre-ville – Orchamps	24

Intervalle heure de pointe	35'
Intervalle heure creuse	35'

Samedi été :

Amplitude : 7h00 – 19h00 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 44

Aller	Orchamps – Centre-ville	22
Retour	Centre-ville – Orchamps	22

Intervalle matin	40'-45'
Intervalle après-midi	28'-32'

LIGNE 27 Desserte de la Citadelle

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne

Ligne secondaire

Itinéraire / Aller

Terminus Rodia, avenue de Chardonnet, Pont de Bregille, avenue Gaulard, rue de la République, Place du 8 Septembre, Grande rue, rue des Fusillés, terminus Citadelle

Retour

Terminus Citadelle, rue des Fusillés, Place Victor Hugo, rue des Martelots, rue Sarrail, Pont de Bregille, avenue de Chardonnet, Terminus Rodia.

Plan



Longueur de la ligne

Parking Rodia - Citadelle	3.281
Citadelle – Parking Rodia	2.350

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	30 969

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

5 types d'offres correspondant aux périodes de basse saison et de haute saison de la Citadelle, ainsi qu'au type de jour (week-end/semaine)

Offre B :

Nombre de courses par jour : 34

Aller	Parking Rodia - Citadelle	17
Retour	Citadelle – Parking Rodia	17

Offre C :

Nombre de courses par jour : 48

Aller	Parking Rodia - Citadelle	24
Retour	Citadelle – Parking Rodia	24

Offre D :

Nombre de courses par jour : 74

Aller	Parking Rodia - Citadelle	37
Retour	Citadelle – Parking Rodia	37

Offre E :

Nombre de courses par jour : 64

Aller	Parking Rodia - Citadelle	32
Retour	Citadelle – Parking Rodia	32

LIGNE 30 Chapelle des Buis – Centre-ville

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne

Ligne de zone peu dense

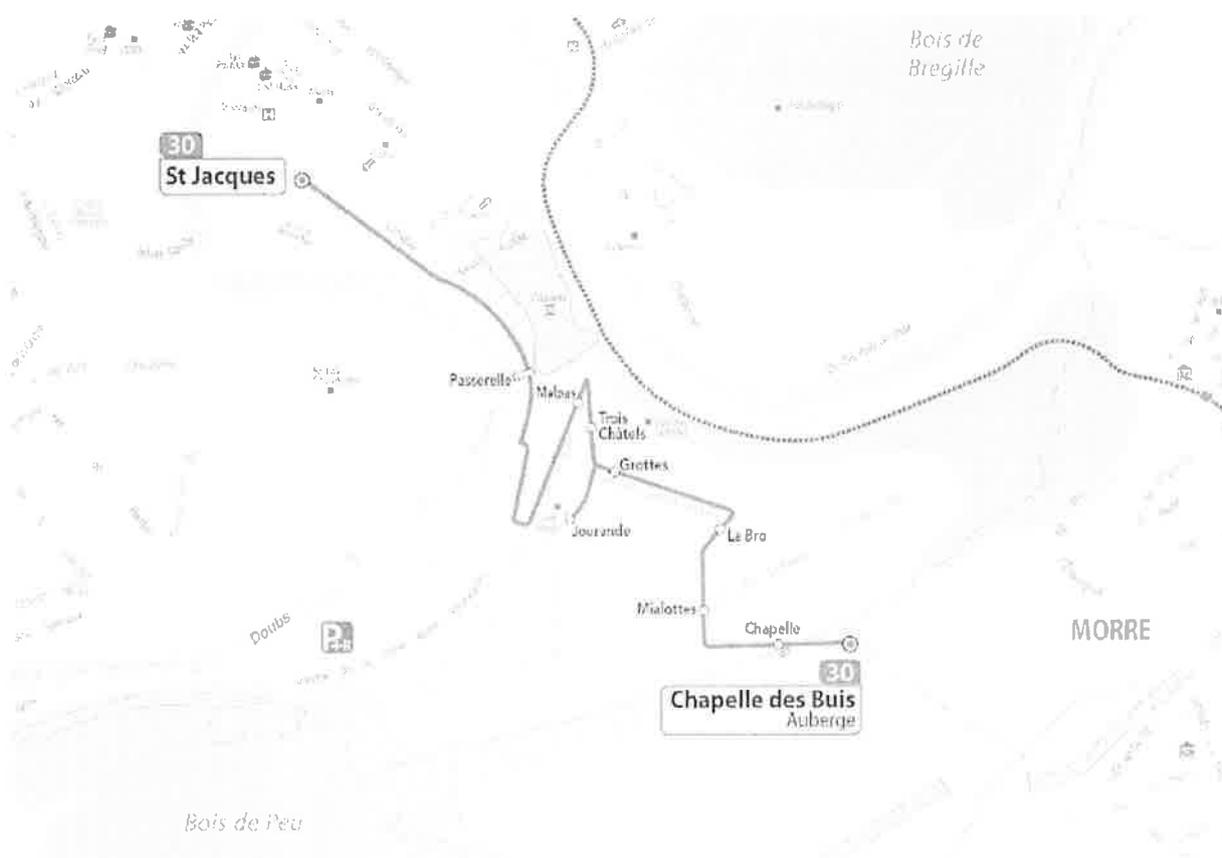
Aller

Chemin de la Chapelle des Buis, chemin de la Jourande, chemin de la Chapelle des Buis, chemin des Trois Châtels, chemin des Malpas, avenue de la 7^{ème} Armée Américaine, faubourg Tarragnoz, rue Charles Nodier, place St Jacques

Retour

Place St Jacques, avenue de la Gare d'eau, faubourg Tarragnoz, avenue de la 7^{ème} Armée Américaine, chemin des Malpas, chemin des Trois Châtels, Chemin de la Chapelle des Buis, chemin de la Jourande, chemin de la Chapelle des Buis

Plan



Longueur de la ligne

Chapelle des Buis – Centre-ville	5,600
Centre-ville – Chapelle des Buis	5,700

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	4 817

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 7h00 – 18h35 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 4 services réguliers lundi mardi jeudi vendredi, 5 services réguliers le mercredi, 3 services à la demande lundi mardi jeudi vendredi, 4 services à la demande le mercredi

Aller	Chapelle des Buis – Centre-ville	2 SR, 2 SAD (lamjv)
Retour	Centre-ville – Chapelle des Buis	2 SR, 1 SAD (lajv) et 3 SR, 2 SAD (m)

Semaine vacances scolaires / été :

Amplitude : 7h00 – 17h25 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 6 services à la demande du lundi au vendredi

Aller	Chapelle des Buis – Centre-ville	4 SAD (lamjv)
Retour	Centre-ville – Chapelle des Buis	2 SAD (lamjv)

LIGNE 31 Chaudanne – Centre-ville

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne

Ligne de zone peu dense

Itinéraire / Aller

Chemin du Fort de Chaudanne, rue de Chaudanne, avenue Charles de Gaulle, pont Charles de Gaulle, place St Jacques

Retour

Place St Jacques, pont Charles de Gaulle, avenue Charles de Gaulle, rue de Chaudanne, chemin du Fort de Chaudanne

Plan



Longueur de la ligne

Chaudanne – Centre-ville	2,700
Centre-ville – Chaudanne	2,500

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	1 000

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 7h30 – 18h35 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 8 services à la demande lundi mardi jeudi vendredi, 9 services à la demande le mercredi

Aller	Chaudanne – Centre-ville	4 SAD (lamjv)
Retour	Centre-ville – Chaudanne	3 SAD (lamjv), 4 SAD (m)

Semaine vacances scolaires / été :

Amplitude : 7h30 – 17h15 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 7 services à la demande du lundi au vendredi

Aller	Chaudanne – Centre-ville	3 SAD (lamjv)
Retour	Centre-ville – Chaudanne	2 SAD (lamjv)

LIGNE 32 Hauts de Chailluz – St Claude

DESCRIPTIF DE LA LIGNE

Fonction de la ligne

Ligne de zone peu dense

Itinéraire

Aller

Impasse Lucien Pillot, chemin du Dessus de Chailluz, route de Tallenay, chemin des Montarmots, chemin du Point du Jour, rue Reclus

Retour

Rue Reclus, chemin du Point du Jour, chemin des Montarmots, route de Tallenay, chemin du Dessus de Chailluz, impasse Lucien Pillot

Plan



Longueur de la ligne

Hauts de Chailluz – St Claude	5,200
St Claude – Hauts de Chailluz	5,400
Hauts de Chailluz – Grenot	6,100
Grenot - Hauts de Chailluz	6,600

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	6 621

OFFRE PAR TYPE D'HORAIRE

Semaine période scolaire :

Amplitude : 7h15 – 18h15 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 4 services réguliers du lundi au vendredi, 4 services à la demande du lundi au vendredi

Aller	Hauts de Chailluz – St Claude	2 SR et 2 SAD (lamjv)
Retour	St Claude – Hauts de Chailluz	2 SR et 2 SAD (lamjv)

Samedi toute l'année et vacances scolaires / été :

Amplitude : 7h15 – 18h15 (1^{er} et dernier départs)

Nombre de courses par jour : 8 services à la demande du lundi au samedi pendant les vacances et le samedi en période scolaire

Aller	Hauts de Chailluz – St Claude	4 SAD
Retour	St Claude – Hauts de Chailluz	4 SAD

Lignes Diabolo dans Besançon

N°	De	Qu	Line	Arrivée
1	St-Etienne	Barbign	Line	Chapelle-Verdun
3	Beaune	Collège Proudhon	Line	Beaune
4	Truy	Collège Curat	Line	Beaune
5	Beaune	Collège Curat	Line	Beaune
6	Beaune	Collège Curat	Line	Beaune
7	Beaune	Collège Curat	Line	Beaune
8	Beaune	Collège Curat	Line	Beaune
9	Beaune	Collège Curat	Line	Beaune



Diabolo 2

Fonction du service
Service scolaire

Longueur du service

St Claude - Chamars	4,800
Chamars – St Claude	4,500

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	1 788

Nombre de courses par jour :

3 St Claude - Chamars du lundi au vendredi (2 le mercredi)

3 St Claude - Chamars du lundi au vendredi (1 le mercredi)

Diabolo 3

Fonction du service
Service scolaire

Longueur du service

Bregille - Collège Proudhon	7.000
Collège Proudhon - Bregille	7.180

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	2 565

Nombre de courses par jour :

1 Bregille – Collège Proudhon du lundi au vendredi

1 Collège Proudhon – Bregille du lundi au vendredi

Diabolo 4

Fonction du service
Service scolaire

Longueur du service

Trey - Lycée Ledoux	5.282
Lycée Ledoux - Trey	5.263

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	1 909

Nombre de courses par jour :

1 Trey – Lycée Ledoux du lundi au vendredi

1 Lycée Ledoux –Trey du lundi au vendredi

Diabolo 5

Fonction du service
Service scolaire

Longueur du service

Bregille - Founottes	9.874
Founottes - Bregille	11.444 ou 10.65 (si Temis)

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	5 794

Nombre de courses par jour :

1 Bregille – Founottes du lundi au vendredi

1 Temis – Bregille le mercredi

1 Founottes – Bregille du lundi au vendredi

Diabolo 6

Fonction du service
Service scolaire

Longueur du service

Gare Viotte – Collège Clairs soleils	3.741
--------------------------------------	-------

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	660

Nombre de courses par jour :

1 Gare Viotte – Clairs Soleils du lundi au vendredi

Diabolo 7

Fonction du service
Service scolaire

Longueur du service

Oratoire – Lycée St Jean	7.588
Montjoux – Maison des sports	3,503

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	2 854

Nombre de courses par jour :

- 1 Oratoire – Lycée St Jean du lundi au vendredi
- 1 Maison des Sports - Montjoux du lundi au vendredi
- 2 Montjoux – Maison des Sports lundi, mardi, jeudi, vendredi

Diabolo 8

Fonction du service
Service scolaire

Longueur du service

Clairière – Collège Camus	5.700
Collège Camus - Clairière	5.700

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	2 063

Nombre de courses par jour

- 1 Clairière - Collège Camus du lundi au vendredi
- 1 Collège Camus - Clairière du lundi au vendredi

Diabolo 9

Fonction du service
Service scolaire

Longueur du service

Espérance - Collège Proudhon	3.651
Collège Proudhon – Relançons	4.135

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	2 005

Nombre de courses par jour :

- 1 Espérance – Collège Proudhon du lundi au vendredi
- 2 Collège Proudhon – Relançons lundi, mardi, jeudi et vendredi
- 1 Collège Proudhon – Relançons mercredi

Diabolo 10

Fonction du service
Service scolaire

Longueur du service

Essarts l'Amour « Bois » - Micropolis	5.0
Micropolis - Essarts l'Amour « Bois »	5.0

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	6 795

Nombre de courses par jour :

3 Essarts l'Amour « Bois » - Micropolis du lundi au vendredi

1 Essarts l'Amour « Bois » - Micropolis sans passer par le collège voltaire du lundi au vendredi

4 Micropolis - Essarts l'Amour « Bois » lundi mardi jeudi vendredi

1 Micropolis - Essarts l'Amour « Bois » mercredi

PISCINE DE CHALEZEULE

Service saisonnier

Fonction du service

Service saisonnier pour la piscine de Chalezeule

Itinéraire du service

Départ des Orchamps à destination de la piscine de Chalezeule par la route de Belfort.

Longueur du service

Orchamps - Piscine	2,395
Piscine - Orchamps	4,785

Offre kilométrique

Année pleine	Kilomètres commerciaux théoriques
2017	1 594

Amplitude : 11h00(*) – 18h05 (1^{er} et dernier départs)

(*) *sauf le lundi : 1^{er} départ à 14h00*

Nombre de courses par jour :

Sur la période été

4 Orchamps – Piscine du mardi au dimanche

1 Orchamps – Piscine du lundi au dimanche

4 Piscine – Orchamps du mardi au dimanche

1 Piscine – Orchamps du lundi au dimanche

Ginko Access

Service à la demande

Conditions d'accès

Service réservé aux personnes à mobilité réduite disposant au moins d'une carte d'invalidité de 80% minimum.

L'accès au service est validé par la commission Ginko Access.

Etre domicilié dans le Grand Besançon à l'exception des 15 nouvelles communes rentrées au 1^{er} janvier 2017.

La réservation

Elle peut se faire auprès du centre d'appels Ginko, du lundi au Samedi (sauf jour férié) à l'avance jusqu'à 30 jours au plus tard la veille avant 18h. La réservation peut également se faire le matin même (jusqu'à 11h30) pour un déplacement l'après-midi (à partir de 12h30).

Le déplacement

Il se fait d'adresse à adresse 7 jours sur 7, à l'exception du 1^{er} Mai.

de 7h à 21h du lundi au jeudi et les dimanches et jours fériés

de 7h à 23h les vendredis et samedis.

La possibilité de déplacement est conditionnée à la disponibilité des services proposés.

La tarification

L'ensemble de la gamme tarifaire Ginko

Les véhicules

Les véhicules mis à disposition (Besançon Mobilités ou sous-traitance) sont aménagés pour recevoir des fauteuils roulants. Ils sont équipés de rampe d'accès et de points d'ancrage à bord.

Ginko Gare Service à la demande

Conditions d'accès

Service de type convergence/divergence pour desservir la gare SNCF Viotte.

Ce service est actuellement accessible depuis l'ensemble des stations Ginko et des points de rencontre définis sur le périmètre de Besançon.

La réservation

Elle se fait auprès du centre d'appels Ginko, du lundi au Samedi (sauf jour férié) à l'avance jusqu'à 30 jours au plus tard la veille avant 18h. La réservation peut se faire par téléphone ou par internet.

Le déplacement

Le déplacement se fait entre les stations Ginko ou les points de rencontre définis sur Besançon et la gare SNCF VIOTTE à l'aller et inversement au retour.

- Départ Besançon vers 5h20 (Paris TGV Direct) du lundi au vendredi
- Départ Besançon vers 6h30 (Paris TGV Direct) du lundi au vendredi
- Départ Besançon vers 6h00 (Besançon Dijon Lille TGV) samedi dimanche et fêtes
- Départ Besançon vers 7h00 (Paris TGV Direct) samedi dimanche et fêtes
- Arrivée Besançon vers 20h00 (Paris TGV Direct) du lundi au dimanche
- Arrivée Besançon vers 21h30 (Paris avec correspondance Ter à Dijon) du lundi au dimanche
- Arrivée Besançon vers 22h00 (Paris TGV Direct) du lundi au dimanche
- Arrivée Besançon vers 23h00 (Lille Dijon Besançon TGV) du lundi au dimanche

Tous ces départs seront assurés par le service Ginko Gare sous réserve que la SNCF ne supprime pas les trains.

Ginko Hôpital Service à la demande

Conditions d'accès

Service de substitution du tramway les dimanches et jours fériés matin pour offrir une desserte en transport en commun pour les prises de poste de l'hôpital de 6h30.

Ce service est actuellement accessible depuis l'ensemble des stations Plan B du tramway.

La réservation

Elle se fait auprès du centre d'appels Ginko, du lundi au Samedi (sauf jour férié) à l'avance jusqu'à 30 jours au plus tard la veille avant 18h. La réservation peut se faire par téléphone ou par internet.

Le déplacement

Cette course se fait uniquement dans le sens CC Chalezeule – Hôpital, sur un seul horaire départ 5.44 de l'arrêt CC Chalezeule et la desserte ne se fait que sur les arrêts définis dans le cadre du plan B du tramway.

Ce transport est assuré par un sous-traitant qui adapte la taille du véhicule en fonction du nombre de réservation.